



Analyse des rapports d'étape des projets tiers temps

2015

8^{ème} année du dispositif



Fête des terroirs – Gap, 2015

Marie-Sylvie Auffret, Jean-Paul Teyssandier, José Ratrimoharinosy, avec la participation de Jean-Xavier Saint-Guily.
Relecture Florence Duyck et Isabelle Gaborieau.

Sommaire

Préambule	p 5
Evolution au cours du temps	p 6
Descriptif général	p 7
- Qui sont les porteurs de projets tiers temps ?	p 7
Le genre	
Le statut professionnel	
- Les moyens de fonctionnement des projets tiers temps	p 8
- Répartition géographique	p 9
- Nombre d'EPL concernés	p 9
- Typologie des projets tiers temps	p 10
Les thématiques	
Les familles de projet	
Multitude d'approches pour Enseigner à produire autrement	
Coopérations et synergies dans les projets tiers temps	p 17
- Coopérations au sein de l'EPLEFPA	p 17
Les problématiques vis-à-vis de la formation et de l'organisation interne	
L'implication des apprenants	
- Les partenariats territoriaux	p 22
Les problématiques vis-à-vis des territoires	
Le partenariat dans les projets tiers temps	
Place des partenaires dans les projets	
Dynamique partenariale	
Implication dans les groupes de travail	
Appui à l'enseignement agricole	
L'impact des projets tiers temps sur la pédagogie	p 28
- Disciplinarité	p 28
- Place des apprenants	p 29
- Avis des apprenants	p 30
Valorisation et transfert des livrables pendant et en fin de projet	p 31
- Destinataires des livrables	p 31
Vers la pédagogie	
Vers le territoire	
- Types de réalisations	p 33
Réalizations par les tiers temps	
Réalizations par les apprenants	
Dynamique des projets tiers temps et perspectives	p 35
- Evolution au regard des objectifs	p 35
- Perspectives suite au projet tiers temps	p 36
- Quels moyens mis en œuvre ou à mettre en œuvre pour faire suite au projet ?	p 36
- Au bout des 3 ans de tiers temps, qu'est-ce qui a changé dans l'établissement ?	p 37
Réflexions et propositions	p 39
- Evolution des rapports intermédiaires par rapport à 2014	p 39
- Organisation d'un projet tiers temps sur trois années	p 39
- Caractéristiques du dispositif tiers temps à l'analyse des expériences	p 40
- Accompagnement du dispositif en 2016	p 40

Préambule

Mis en place en 2007, le dispositif tiers temps correspondant à des projets territoriaux pour lesquels des enseignants bénéficient d'un tiers de leur temps de travail pour l'animer pendant trois ans, répond aux missions locales des EPL d'animation et de développement des territoires.

Avec le temps, les projets ont évolué intégrant chaque année les directives ministérielles. La transition agro-écologique est au cœur du dispositif qui compte aussi depuis 2013 des projets culturels et éducatifs.

Nous allons analyser dans ce rapport la diversité d'approches, de méthodes et de moyens en prenant en compte les projets en cours répertoriés en juin 2015.

Nombre total : 82

Nombre de projet débuté en 2011 prolongé un an : 1

Nombre de projets débutés en 2012 : 19

Nombre de projet débutés en 2013 : 37

Nombre de projets débutés en 2014 : 25

Les données présentées sont recueillies uniquement à partir de la lecture des rapports intermédiaires.

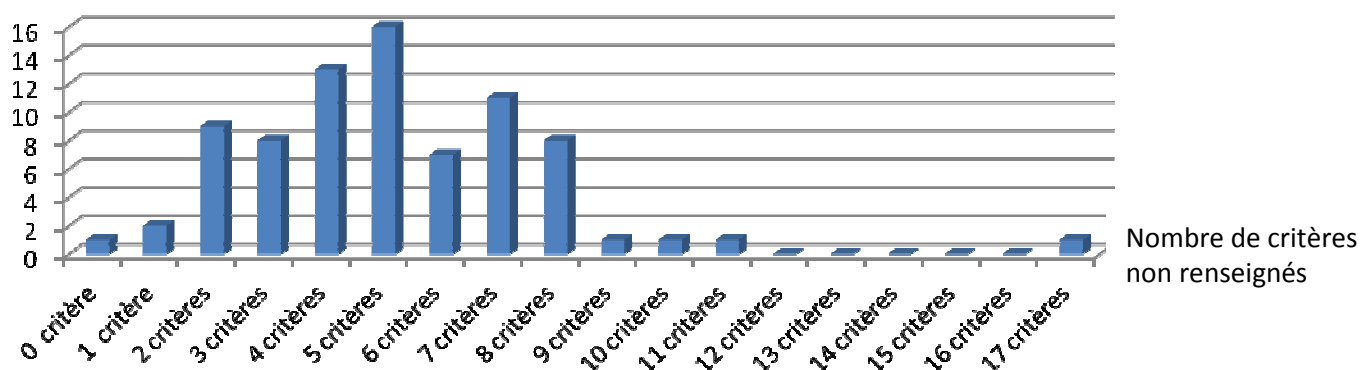
Certaines rubriques sont plus ou moins renseignées, ce qui peut sous-estimer certains résultats.

Par exemple, si le budget prévisionnel est renseigné à 60 %, ce chiffre diminue à 55 % pour le budget de la première année puis à 30 % pour les 2^{ème} et 3^{ème} années.

En raison de la forme rédactionnelle, même en restant le plus objectif possible, certaines rubriques que nous avons cherchées à développer de façon quantitative restent sujettes à interprétation. Par exemple, quand un thème n'apparaît pas dans les rapports (comme l'appui régional, la communication auprès du grand public, l'implication des apprenants dans le projet), nous considérons qu'il n'y en a pas eu. En réalité, ces actions ont peut-être eu lieu mais nous n'avons pas les moyens de le savoir si ce n'est pas indiqué.

Dans la rubrique concernant l'impact sur la pédagogie, nous voulions savoir ce que les apprenants retirent de leur participation au projet tiers temps, mais très peu de rapports donnent d'indication sur cet item (10%).

Nombre de rapports



Graphique 1 : nombre de critères non remplis à la lecture des rapports intermédiaires

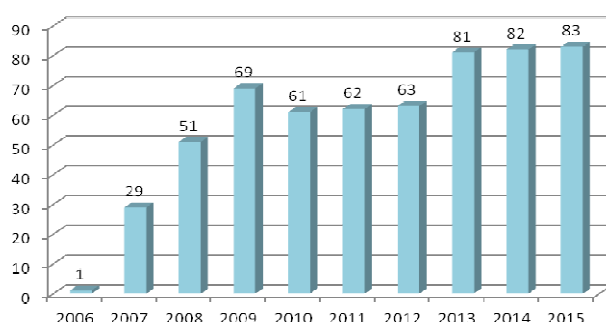
L'ensemble des rapports est plutôt bien renseigné puisque sur les 32 critères que nous avons étudiés, il y a en général moins de 10 critères que l'on ne peut relever pour en extraire des données sur le dispositif.

Evolution au cours du temps

L'extraction du site ADT où sont inscrits tous les projets indique que, depuis l'origine, le dispositif tiers temps a permis la coordination de **214 projets** répartis sur **142 établissements**.

Suite aux trois années de lancement, intégrant une vingtaine de projet par an, le dispositif a fonctionné avec autant de projets entrant que de projets sortant. A partir de 2010, quelques projets ont bénéficié d'une année supplémentaire nécessaire pour finaliser les actions.

En raison de l'importance que donne la tutelle à ce dispositif, en 2013, le dispositif s'est étoffé de 20 projets supplémentaires et fonctionne ainsi depuis avec un peu plus de 80 projets chaque année.



Graphique 2 : Evolution du nombre de projets tiers temps depuis le début du dispositif

Depuis 2017, c'est donc 142 établissements qui ont pu bénéficier d'un tiers temps sur les 214 établissements de l'enseignement agricole (données Tutac de 2015).

Il reste donc 72 établissements qui n'ont pas été porteurs de projet, car même si tous les établissements peuvent postuler, il y a en moyenne chaque année trois à quatre fois plus de demandes que de places attribuées.

Ces chiffres nous permettent donc de mettre en évidence l'ampleur du dispositif, l'importance de l'obtention de tiers temps dans l'animation et la coordination de projets territoriaux par les EPLEFPA, et tout l'intérêt que les EPLEFPA y voient.

Descriptif général

Qui sont les porteurs de projets tiers temps ?

Le genre

Sur les 82 projets étudiés, 9 projets sont partagés entre deux enseignants. Cela fait donc en tout **91 personnes** engagées dans le dispositif avec parité homme femme.

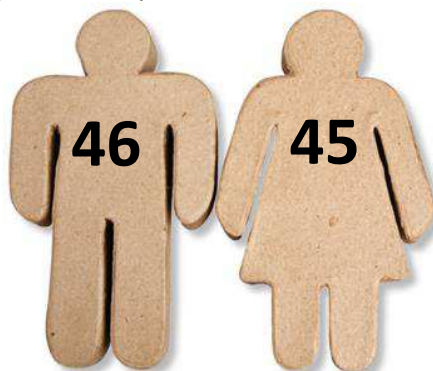
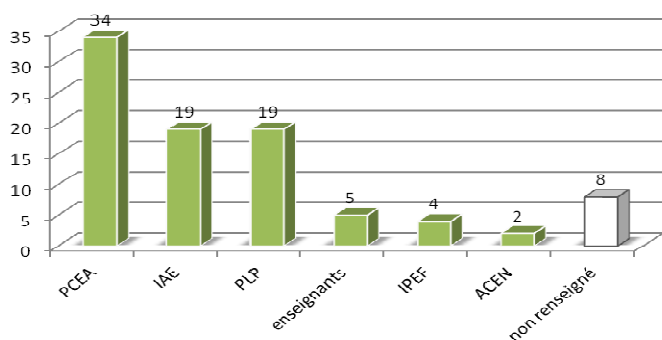


Schéma 1 : Répartition hommes/femmes

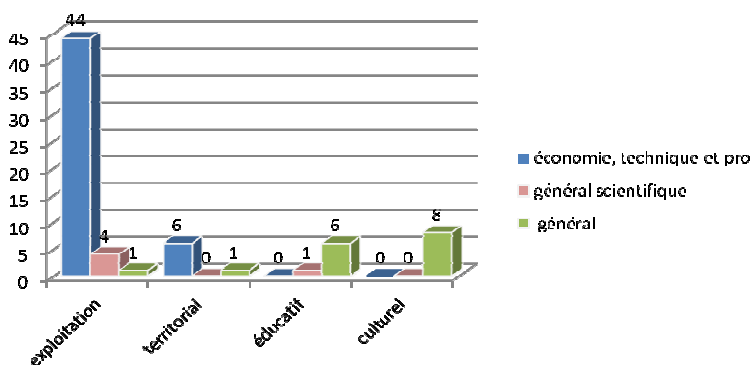
Le statut professionnel



Les personnels bénéficiant d'un tiers temps ont principalement un statut de PCEA, de PLP et IAE.

Les contractuels sont peu nombreux à porter des projets. 8 personnes n'ont pas renseigné cette rubrique dans leur rapport.

Graphique 3 : Statut professionnel des porteurs de projets



Les projets d'exploitation sont principalement animés par des enseignants de matières techniques, professionnelles et économiques (le plus souvent des agronomes) mais aussi générales scientifiques. Les enseignants des matières générales autres (ESC, français, langues, documentalistes, histoire/géographie) animent en priorité les projets éducatifs et culturels.

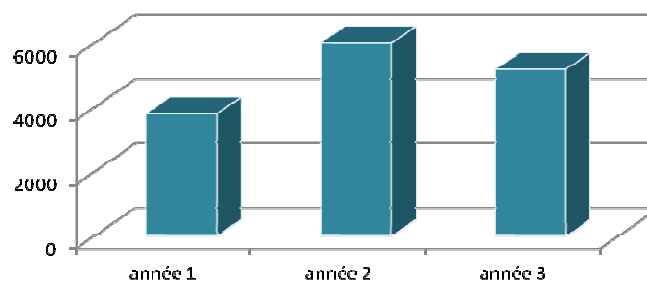
Graphique 4 : Typologie des matières enseignées par les porteurs de projets

A la lecture des rapports, parmi les enseignants bénéficiant d'un tiers temps pour mener un projet, 15 ont une autre fonction au sein de l'établissement ou au niveau régional :

- 7 coordonnent une filière de formation
- 3 sont référents « Enseigner à produire autrement ».
- Les autres fonctions rencontrées sont la coordination internationale, la coordination d'agenda 21, la co-animation d'un réseau géographique de la DGER et deux sont les référents communication de leur établissement.

Les moyens de fonctionnement des projets tiers temps

Que ce soit les budgets prévisionnels ou les budgets des rapports intermédiaires, certains ne sont pas renseignés ou alors donnent des budgets importants d'investissement. Parmi ceux qui ont rempli leurs dépenses de fonctionnement pour animer le projet, la moyenne des dépenses sur les trois ans est d'environ 5000 euros par an, allant d'un minimum de 0 à un maximum de 23000 euros, avec des dépenses un peu plus importantes la deuxième année. (Les sommes les plus importantes correspondent à des salaires).



Graphique 5 : Moyenne des budgets de fonctionnement

Pour financer les différentes actions, les tiers temps utilisent plusieurs pistes.

Les plus petits budgets sont pris en charge directement par l'établissement, certains sont financés par la vente de produits créés par le projet. Cela permet les déplacements, l'organisation de journées, l'utilisation ou l'acquisition du petit matériel de fonctionnement.

Les autres partenaires financiers souvent cités sont les collectivités territoriales : principalement les Conseils régionaux, mais aussi les Conseils départementaux, les communautés de communes, les Pays, les communes. Ces partenaires permettent aussi de financer des événements locaux, des déplacements, mais peuvent aussi participer à des chantiers (plantation d'arbres ou création d'un jardin par exemple).

L'Etat et ses services déconcentrés (principalement les DRAAF et les DRAC) financent certaines actions de formations, de voyages d'études, de restauration, des spectacles, des artistes.... Pôle emploi finance des formations.

L'ONEMA, les agences de l'eau, Agrimer, les interprofessions financent surtout des expérimentations, des événementiels, mais aussi de la communication ...

De nombreux projets sont liés à des programmes ou à des dispositifs tels que des Casdar, des RMT, leader, etc. et il n'est pas toujours facile de savoir ce qui en relève ou qui relève du tiers temps.

Moins souvent citées, les assurances, mutuelles et fondations sont aussi sollicitées dans certains projets.

Répartition géographique

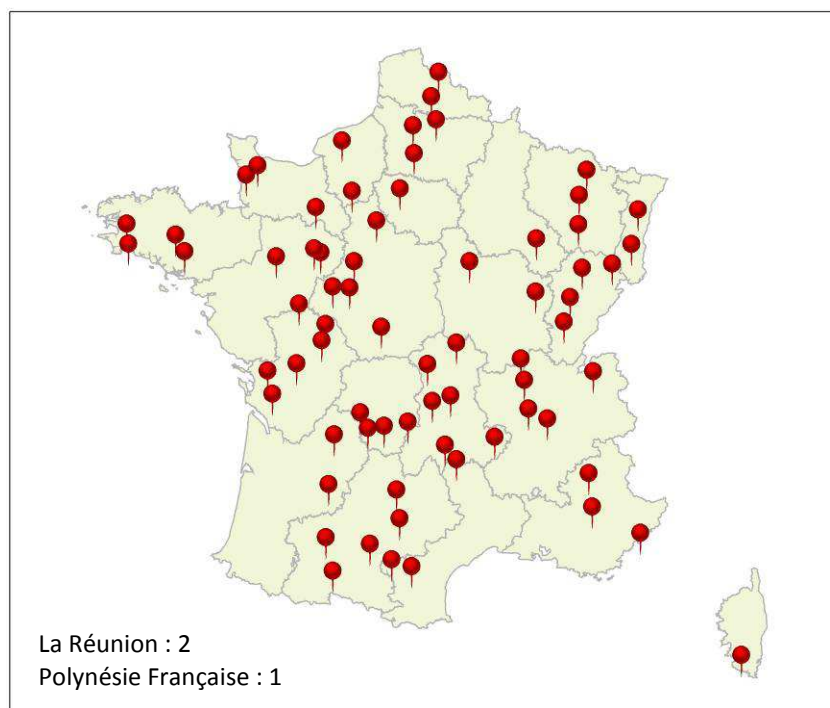


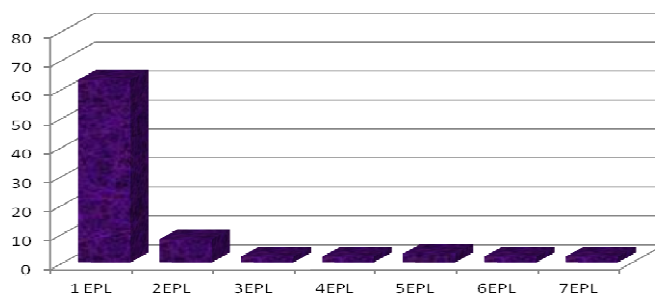
Schéma 2 : Répartition géographique des projets tiers temps débutés en 2012, 2013 et 2014 et une prolongation de 2011 (Jean-Xavier Saint-Guily)

En Métropole, toutes les régions présentent au moins un projet tiers temps. Les DOM-TOM présentent 3 projets (2 à La Réunion et 1 en Polynésie Française). Les régions présentant le plus de projet tiers temps sont le Centre, le Limousin et l’Auvergne avec 6 ou 7 projets chacune.

Nombre d’EPL concernés

Les 82 projets tiers temps concernent un total de **128 EPL**.

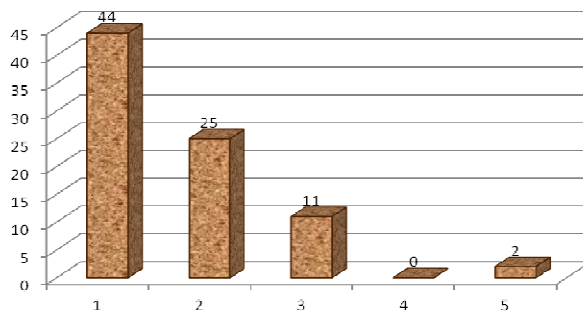
En effet certains projets, s’ils sont identifiés par l’adresse de l’EPL de la personne bénéficiant du tiers temps, sont en réalité des projets communs à plusieurs EPL ou des projets régionaux concernant tous les EPL de la région. Cette dynamique régionale correspond principalement à des projets culturels et éducatifs. D’autre part, 6 EPL ont deux projets tiers temps distincts.



Graphique 6 : Nombre de projets TT concernant un ou plusieurs EPL

Typologie des projets tiers temps

Les projets tiers temps ont différents niveaux d'objectif. C'est-à-dire que, par exemple, un projet de transition agro-écologique sur l'exploitation aura des actions avec plusieurs sens directeurs. D'autres objectifs plus modestes travaillant sur un seul aspect de l'agro-écologie aura un seul sens directeur et quelques actions. De même, les projets culturels ont en général des sens directeurs avec d'un côté la coordination d'un réseau régional et de l'autre l'organisation un événement festif.



Graphique 7 : Proportion du nombre de sens directeurs d'un projet

Thématiques

La note de service de lancement des appels à projets tiers temps identifie chaque année les thèmes phares correspondant aux grands objectifs déclinés au niveau ministériel et les objectifs clés du dispositif Animation Développement des territoires.

Dans la note de service de 2012, les thématiques étaient :

- Agriculture durable notamment la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en lien avec le plan Ecophyto 2018
- Performance énergétique des exploitations agricoles
- Appui au développement de l'agriculture biologique
- EPL et développement durable
- Agro-ressources (production de ressources non-alimentaires)
- Biodiversité notamment la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes de production
- Certification haute valeur environnementale en agriculture
- Diversification, installation
- Péri-urbain
- Programme national pour l'alimentation
- Développement des territoires à travers des actions de coopération internationale

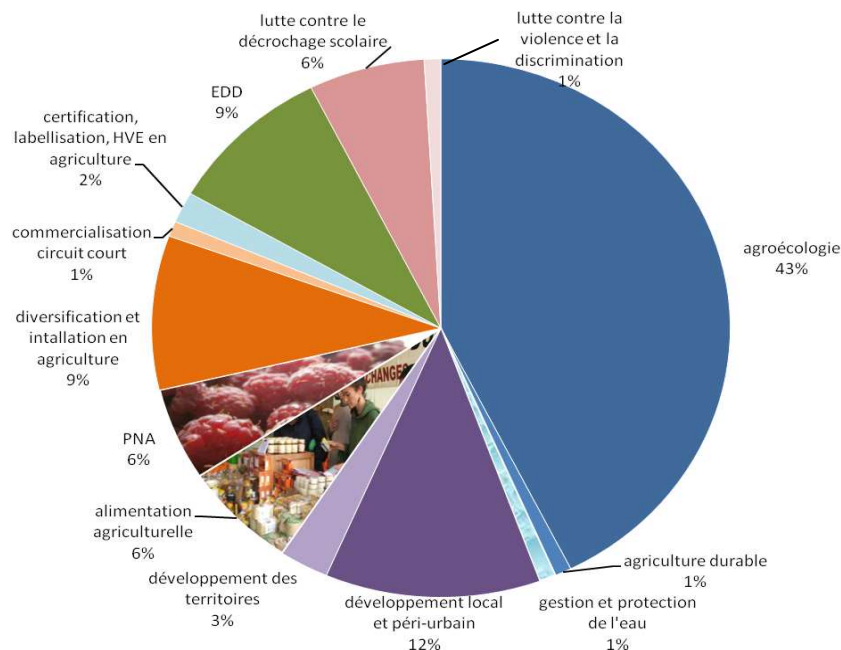
La note de service de 2013 identifiait les thématiques :

- Agriculture durable notamment la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en lien avec le plan Ecophyto
- Itinéraires techniques bas-intrants
- Performance énergétique des exploitations agricoles
- Appui au développement de l'agriculture biologique
- EPL et développement durable
- Agro-ressources (production de ressources non-alimentaires)
- Biodiversité notamment la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes de production
- Certification haute valeur environnementale en agriculture

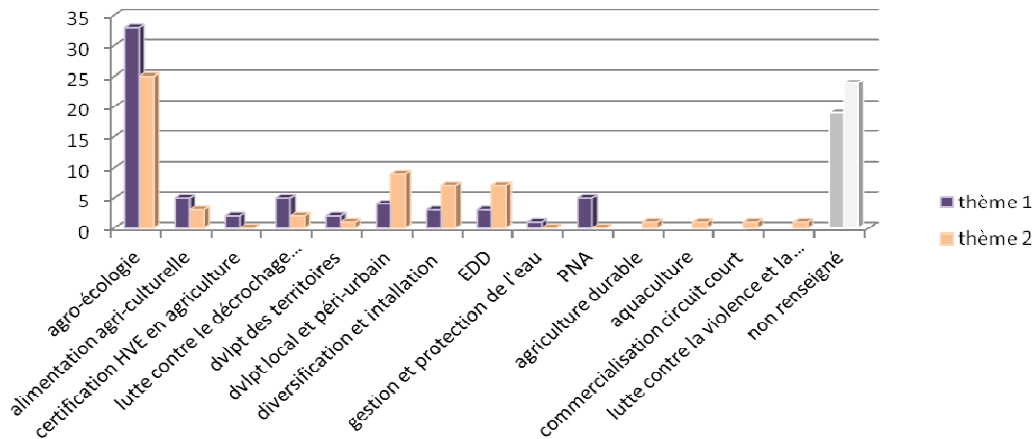
- Diversification, installation
- Péri-urbain
- Programme national pour l'alimentation
- Développement des territoires à travers des actions de coopération internationale
- Lutte contre le décrochage scolaire
- EDD
- Déclinaison de la convention « alimentation, agri-culture » au niveau régional

En 2014, les thématiques déclinées dans la note de service étaient :

- le plan d'action « Enseigner à produire autrement » de la DGER
- les programmes d'action du ministère :
 - le plan Ecophyto,
 - le plan Ecoantibio,
 - le plan Apiculture durable,
 - le plan Ambition bio 2017,
 - le plan Energie/Méthanisation/Autonomie/Azote,
 - le plan Semences et agriculture durable,
 - le plan protéines végétales,
 - la lutte contre le décrochage scolaire,
 - d'une éducation au développement durable par une approche réflexive et comparative des pratiques et des modes de productions mise en place au niveau local et/ou régional,
 - de la déclinaison régionale de la convention « Alimentation, Agri-culture » au niveau régional,
 - de la lutte contre les violences et les discriminations.



Graphique 8 : Répartition de l'ensemble des thématiques principales ou secondaires



Graphique 9 : Répartition des thématiques principales et secondaires

En réponse à la politique du Ministère, sur les 82 dossiers étudiés, les thématiques des notes de service ont donné, que ce soit en thématique principale ou secondaire (graphiques 8 et 9), plus d'un tiers de projets sur l'agro-écologie et l'agriculture durable ; le développement du territoire, local et périurbain sont les thèmes de 15 % des projets ; l'alimentation, que ce soit au niveau du PNA (Programme national pour l'alimentation) ou la déclinaison régionale de la convention « Alimentation, Agri-culture » au niveau régional, représente 12 %, l'EDD 9 % et la lutte contre le décrochage scolaire, la violence et les discriminations 7%.

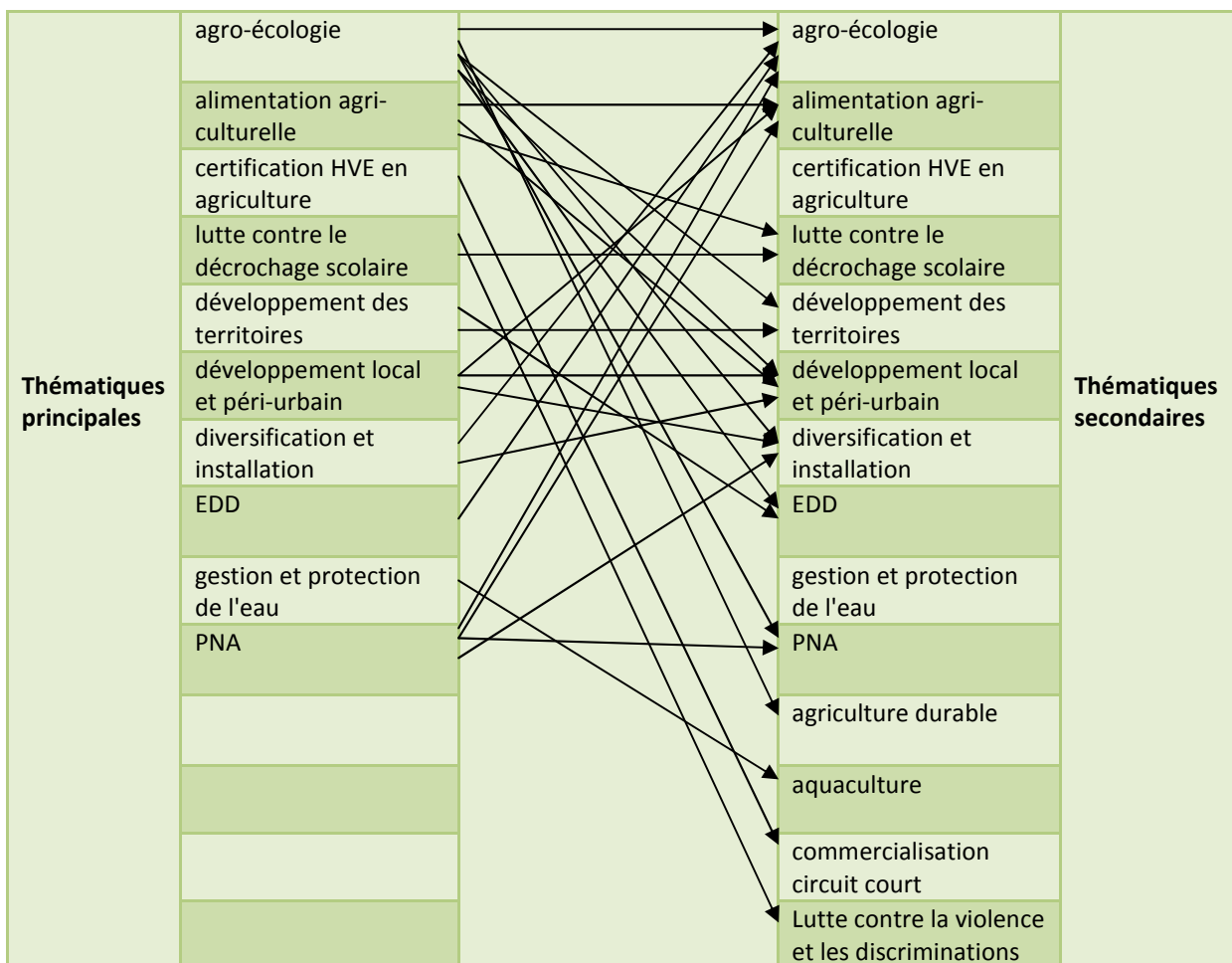


Schéma 3 : Croisement des thématiques prioritaires et secondaires

Le schéma 3 montre bien la diversité des thématiques traitées au regard des notes de service, ainsi que la complexité de la caractérisation des sujets traités en fonction du point de vue par lequel il est abordé. Par exemple, une thématique agro-écologique peut révéler des projets très variés : recherche d'autonomie alimentaire, travail sur la biodiversité, mise en place de parcelles d'agroforesterie, production d'énergie, etc.

Les familles de projets

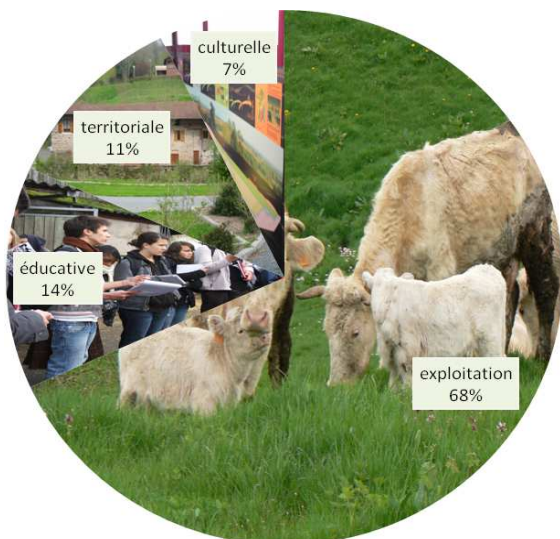
C'est en raison de cette complexité que nous avons réuni les sujets en quatre grandes familles : exploitation, territoire, culture et éducation.

Nous entendons par « exploitation » les projets d'exploitations agricoles d'expérimentations, de création d'ateliers, d'installation de matériel, de recherche, de modification de pratiques... Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de dimensions territoriales, pédagogiques ou expérimentales. Ce sont les plus nombreux puisqu'ils représentent plus de 68 % des projets.

Les projets classés sous le terme « territorial » correspondent à la création de filières, des animations de réseaux locaux ou régionaux.

Les projets « éducatifs » s'attachent à travailler sur des problèmes que rencontrent des apprenants (dys, décrochage scolaire, violence, ...) et EEDD.

La thématique culturelle rassemble des projets permettant aux apprenants de pratiquer ou de participer à des événements artistiques et culturels, de les mettre en valeur ou en cohérence territoriale.



Graphique 10 : Familles des sujets des projets

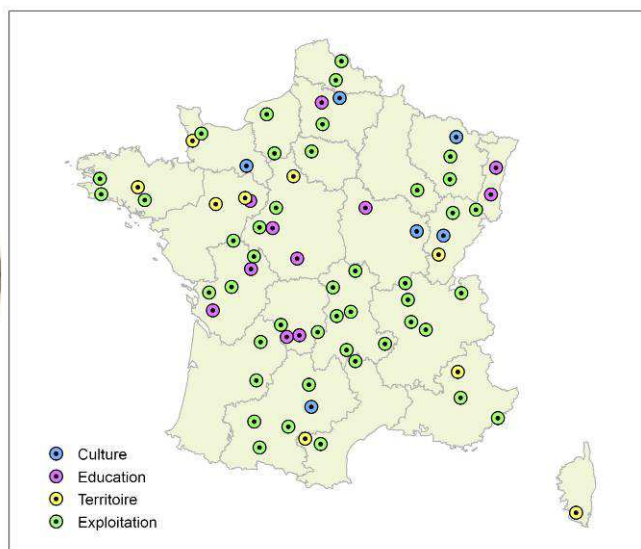
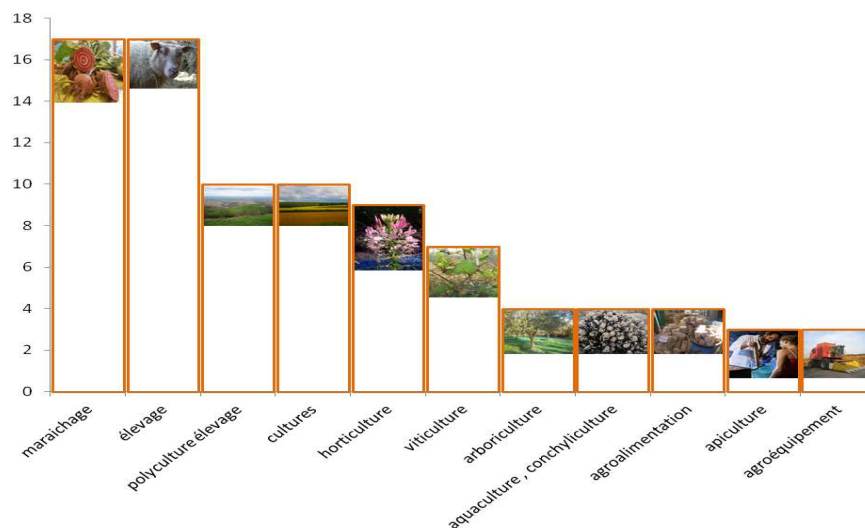


Schéma 4 : Répartition des projets en fonction des familles de sujets (Jean-Xavier Saint-Guily)

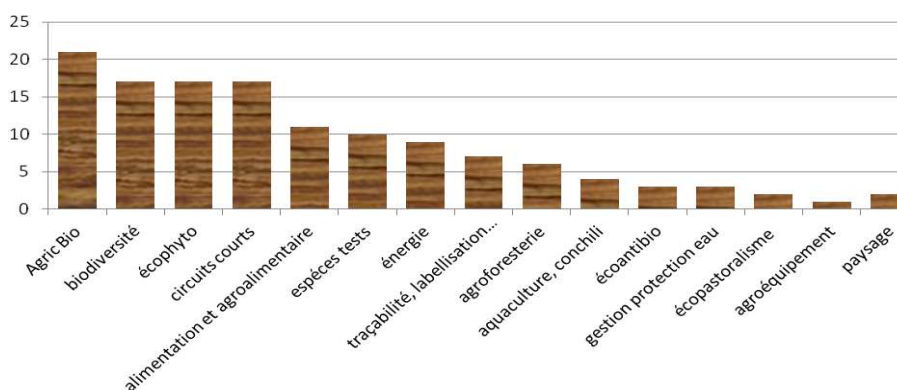
Famille exploitation

Parmi les projets dits « exploitation », plusieurs types de productions peuvent être concernés dans un même projet, car des expérimentations agro-écologiques peuvent, par exemple, être menées sur plusieurs productions en même temps (graphique 11). L'agroéquipement concerne soit l'élevage (bâtiments) ou les cultures (matériels performants). Les projets tiers temps portent principalement sur le maraîchage et l'élevage, puis la polyculture élevage et les grandes cultures et enfin les productions plus spécialisées.



Graphique 11 : Diversité des exploitations

Le maraîchage bio avec commercialisation en circuit court, avec ou non création d'un espace test devient très important, répondant à une demande sociétale forte. Menés tous en agriculture biologique, ils sont entièrement inclus dans l'agro-écologie et Produire autrement. Ils deviennent aussi nombreux que les thèmes concernant l'élevage qui portent principalement sur l'autonomie alimentaire, la qualité des fourrages...



Graphique 12 : Sujets développés dans les exploitations

La conversion à l'agriculture biologique et la diminution des produits sanitaires sont les plus travaillées par les tiers temps, en lien avec les diagnostics ou les aménagements bénéfiques à la biodiversité.

La mise en place de la commercialisation en circuit court est aussi importante tout en répondant aux demandes de la population. L'implantation d'espaces tests et les projets liés à l'alimentation ou l'agroalimentaire sont dans la même logique.

Le travail sur la réduction de consommation d'énergie ou de production d'énergie est aussi bien présent au niveau des exploitations agricoles. Si plusieurs EPL implantent de l'agroforesterie, l'approche par le paysage et l'écopastoralisme sont peu présents. Certaines productions plus spécifiques sont présentes comme l'aquaculture/conchiliculture et l'apiculture.

Familles éducatives et culturelles



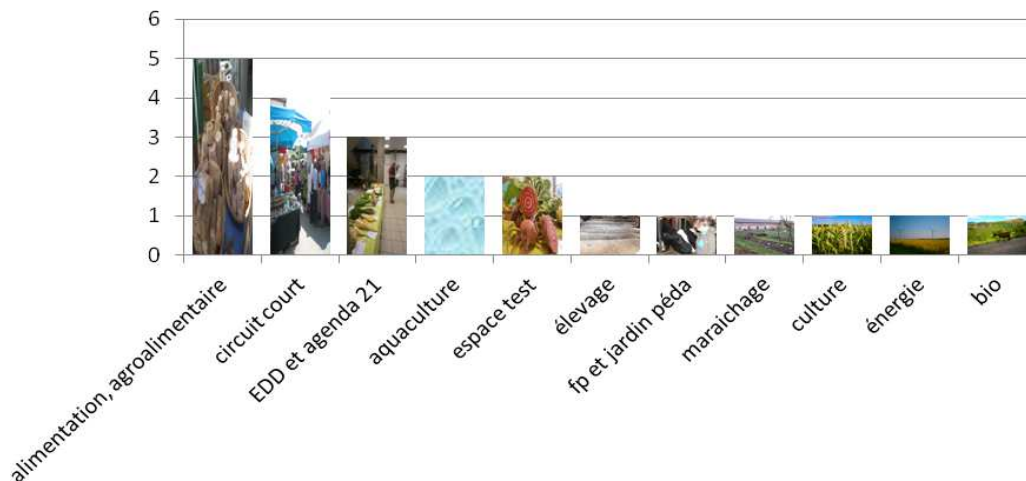
Graphique 13 : Diversité des thèmes éducatifs et culturels

La préoccupation du décrochage scolaire est importante. La mise à disposition d'un tiers temps permet de travailler en équipe et de mettre en place des pédagogies innovantes : des points d'écoute pour les apprenants et les familles, des réseaux de partenaires, l'implication de thérapeutes, l'aménagement de la scolarité (dédoublément des classes, individualisation), l'achat de matériel adapté, des projets pédagogiques basés sur la coopération entre élèves, des internats d'excellence, une plus grande possibilité d'actions culturelles et sportives....

Les projets culturels sont principalement des projets territoriaux de mise en relation de partenaires artistiques permettant de créer des jumelages, des manifestations inter lycées et des échanges entre élèves, l'organisation de festivals, la mutualisation de moyens et de la communication sur tous ces projets. Ils sont tous basés sur des conventions avec la DRAC.

Les projets de coopération internationale ont pour objectif une plus grande ouverture de stages aux élèves avec la recherche de partenaires, la mise en réseau, le travail de logistique (recherche de financements, mise à jour de bases de données...) mais aussi l'accompagnement des équipes pédagogiques et la motivation des apprenants.

Famille territoriale

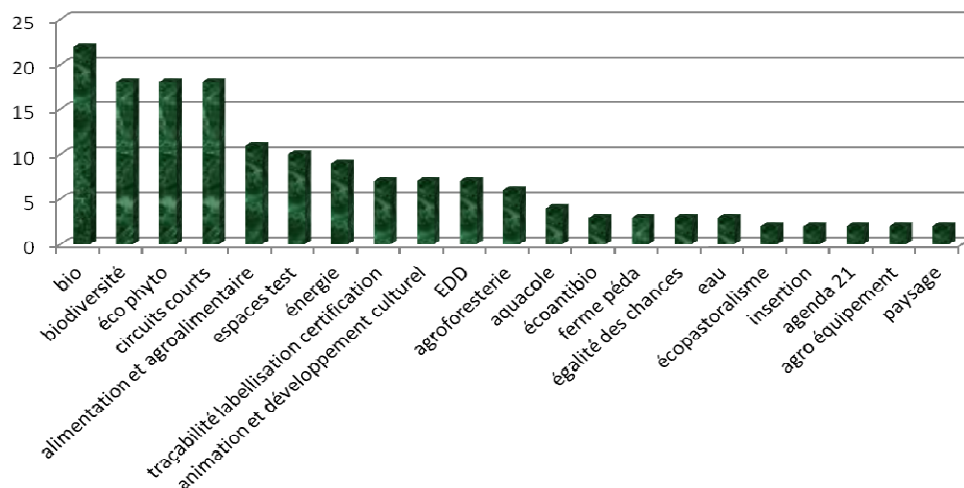


Graphique 14 : Diversité des thèmes développement des territoires

Au sein de la famille de projets de territoire, les sujets abordés dans les projets sont très variés (graphique 13) répondant aux spécificités des établissements, de leurs besoins tout en restant en cohérence avec les priorités émises par le Ministère. La majorité porte sur des projets liés à l'alimentation et l'agroalimentaire soit par le développement d'une filière locale (en intégrant les circuits locaux de commercialisation, en organisant des évènements, en développant une commercialisation vers la restauration, en repérant les besoins de la profession, en mettant en contact des professionnels, etc.), soit en apportant un appui à une filière par des actions de recherche et de développement ou de production de ressources. La création d'un lieu de rencontres professionnelles (maison du pastoralisme), d'une station de méthanisation sont des projets importants financièrement répondant à des besoins des professionnels. La création d'un jardin et d'une ferme pédagogique est une ouverture importante sur le territoire permettant aux scolaires de primaires et au grand public de venir de l'exploitation.

La multitude d'approches pour Enseigner à produire autrement

Toute famille thématique confondue, les sujets abordés dans les projets tiers temps sont très variés tout en restant liés à l'agro-écologie, Produire autrement et Enseigner à produire autrement.



Graphique 15 : Sujets développés

Coopérations et synergies dans les projets tiers temps

Selon la circulaire de mars 2005, le tiers temps est un dispositif permettant de mettre en œuvre la cinquième mission de l'enseignement agricole d'animation et le développement des territoires. Elle vise ainsi à :

- Encourager les dynamiques individuelles et collectives ;
- Mettre en relation des acteurs sociaux afin de favoriser leur intégration en développant des stratégies de communication encourageant à la participation ;
- Permettre à des porteurs de projet de formuler leurs divers besoins et d'y répondre par eux-mêmes ;
- Favoriser une dynamique de l'innovation et d'accompagnement du changement dans un objectif de développement durable.

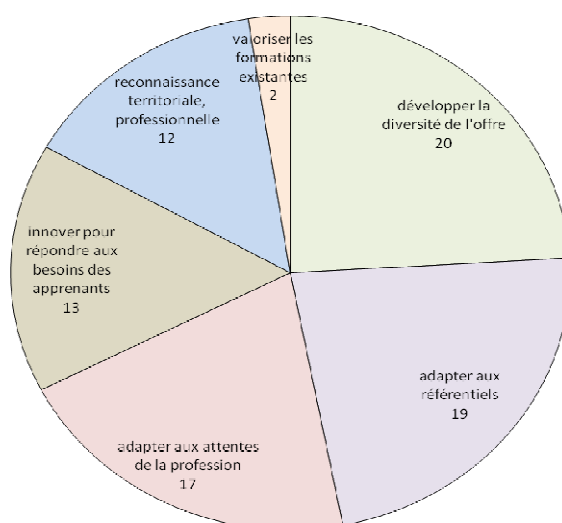
A travers ce dispositif, plusieurs objectifs sont à atteindre :

- Placer l'établissement au cœur des problématiques de son territoire ;
- Etablir un projet répondant aux sollicitations du territoire en articulation avec le projet d'établissement ;
- Permettre le réinvestissement pédagogique de ce partenariat en favorisant une pédagogie active permettant à la fois la formation et l'insertion professionnelle des apprenants sur le territoire.

Coopérations au sein de l'EPLFFPA

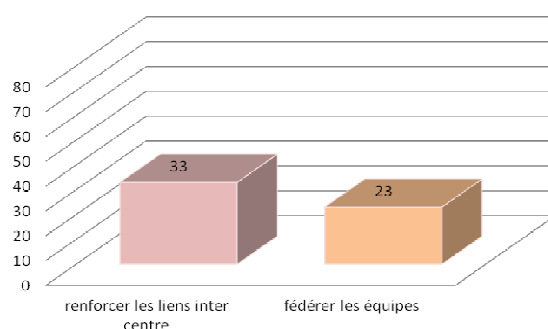
Les problématiques vis-à-vis de la formation et de l'organisation interne

Différents besoins auxquels le projet doit répondre sont exprimés dans les dossiers d'intention vis-à-vis de la formation ou du fonctionnement interne. Ainsi les projets tiers temps doivent permettre pour un quart d'entre eux, de développer l'offre de formation, de l'adapter aux nouveaux référentiels intégrant l'agro-écologie ou de mieux répondre aux besoins de la profession. D'autres ont surtout besoin de valoriser les formations existantes ou ressentent le besoin d'une reconnaissance territoriale que le projet tiers temps va leur permettre de développer.



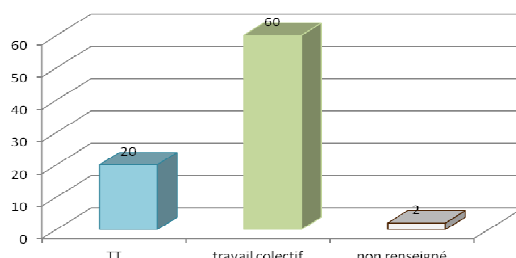
Graphique 16 : Objectifs des projets vis-à-vis de la formation

Pour plus d'un tiers, les projets tiers temps doivent servir à renforcer les liens entre différents centres constitutifs de l'établissement (graphique 17) : une meilleure utilisation de l'exploitation agricole par les enseignants ou les formateurs est le plus souvent indiquée, mais cela peut aussi être une meilleure intégration du service de la restauration dans des projets éducatifs sur l'alimentation, la participation du CDI comme centre de ressources ou bien encore l'implication de l'infirmerie pour l'aide aux apprenants en difficulté... Un quart souhaite que le projet puisse servir à fédérer des équipes.



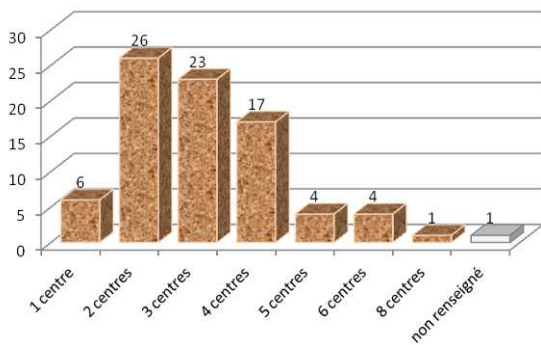
Graphique 17 : Objectifs des projets vis-à-vis du fonctionnement interne

Pour les trois quart des projets, le tiers temps travaille au sein d'un collectif, que ce soit des groupes de travail impliquant direction et équipe pédagogique, des comités de suivis, d'orientation, comité technique et/ou scientifique impliquant en plus des partenaires territoriaux (graphique 18). Il reste cependant une vingtaine de projets où le tiers temps semble être assez seul pour mener le projet avec uniquement le suivi de sa hiérarchie.

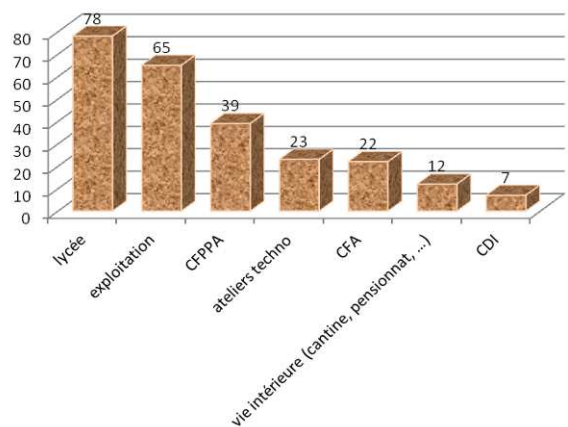


Graphique 18 : Mode d'encadrement du projet tiers temps

La majorité des projets font participer 2, 3 ou 4 centres de l'EPL, principalement l'exploitation agricole, le LEGTA, le CFA et le CFPPA. Seuls 6 EPL ont soit des projets uniquement portés par l'exploitation sans participation des formations soit des projets éducatifs concernant directement les apprenants du LEGTA sans s'appuyer sur l'exploitation.



Graphique 19 : Nombre de centres participants au projet au sein d'un EPLEFPA

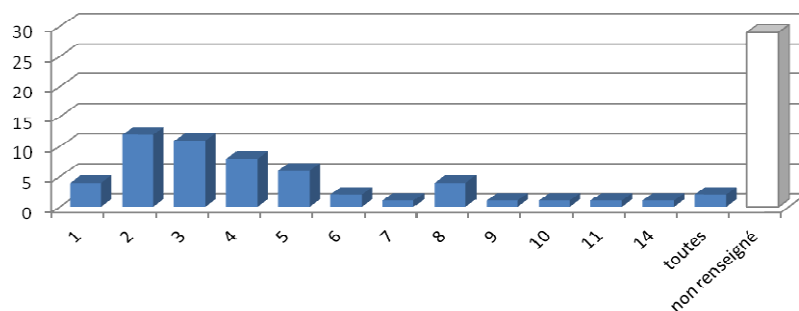


Graphique 20 : Nombre total de centres participants aux 82 projets tiers temps

A la lecture des rapports, 5 ont exprimé leur difficulté à fédérer ou à faire participer une ou plusieurs équipes autour du projet.

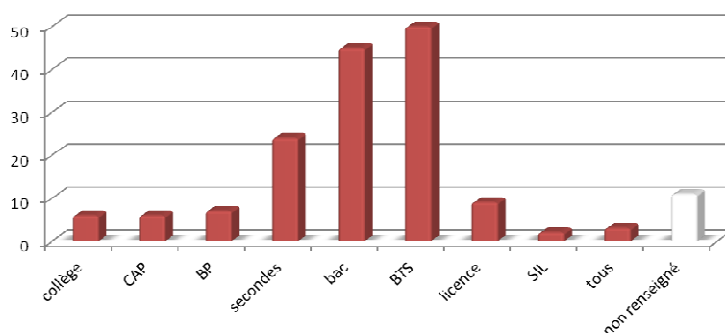
Au regard de ces résultats, même si les LEGTA sont les plus impliqués avec les exploitations agricoles, la participation de plusieurs centres dans les réunions d'équipes, les COPIIL ou directement dans la mise en œuvre du projet, montre que les projets tiers temps favorisent bien une dynamique au sein des EPLEFPA.

Implication des apprenants



Graphique 21 : Nombre de classes impliquées dans les projets

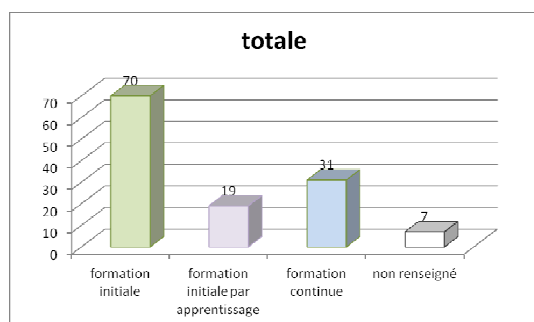
Le plus souvent, 2 à 5 classes sont impliquées dans les projets. Mais ce critère est plus souvent non renseigné ou alors est donné en nombre d'apprenants, ou concerne quelques apprenants d'une classe. Il est donc difficile de bien comprendre comment est impliquée une classe. Cela peut dépendre du fonctionnement des équipes, des niveaux des élèves. Certains dispositifs culturels et éducatifs concernent tous les élèves de l'établissement. Mais les rapports intermédiaires ne permettent pas de savoir le degré d'implication ni ce qui s'y joue en matière d'apprentissage.



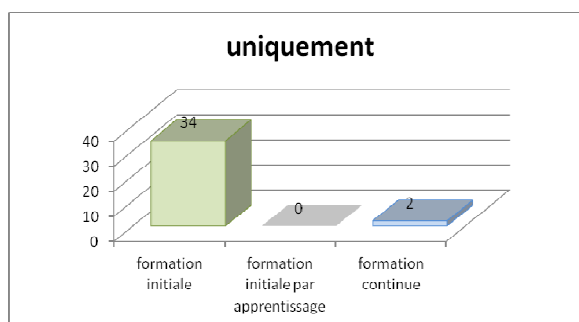
Graphique 22 : Niveaux de classes impliqués

Ce sont les élèves de l'enseignement supérieur qui sont le plus investis dans les projets, devant les lycéens de première et terminale. Les élèves de seconde représentent moins d'un quart des apprenants alors même que la classe de seconde et son option Ecologie - Agronomie - Territoire - Citoyenneté devrait être un « produit d'appel » pour les projets territoriaux.

Selon les rapports, 32 projets impliquent des apprenants de lycées et de l'enseignement supérieur alors que 3 projets impliquent uniquement des lycéens (secondes, 1ères et terminales). Les tiers temps s'adressent moins aux apprenants plus jeunes ou aux formations courtes.

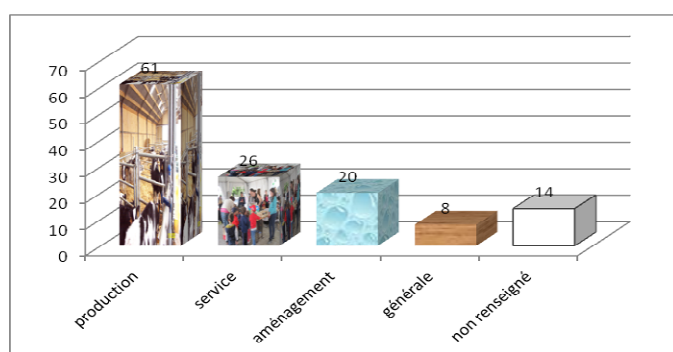


Graphique 23 : nombre de formations impliquées dans les projets

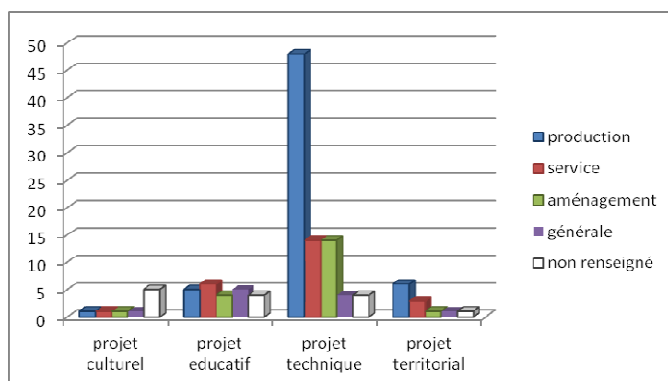


Graphique 24 : Projets n'impliquant qu'un type de formation

Ce sont les apprenants des formations initiales que l'on retrouve principalement nommés dans les rapports, loin devant les apprenants de la formation continue (graphique 23). Un quart des projets s'adressent aux apprentis. 11 projets s'adressent à tous les types de formation. Si un seul type de formation est impliqué, c'est la formation initiale (34 fois) et pour deux cas uniquement la formation continue, jamais l'apprentissage. Cela peut s'expliquer par la difficulté pour les apprentis en alternance de s'investir et à la difficulté d'organiser les emplois du temps. Les CFPPA peuvent ainsi répondre rapidement à des besoins en formations courtes exprimés par les professionnels.



Graphique 25 : Filières impliquées dans les projets



Graphique 26 : Filières impliquées en fonction des familles thématiques

Ce sont principalement les filières production que l'on retrouve nommées dans les rapports, et sans surprise pour des familles de thématiques techniques (graphiques 23 et 24). Elles viennent aussi en tête dans les projets territoriaux. Les filières services et aménagement sont impliquées dans environ un quart des projets et ce sont les filières générales que l'on retrouve le moins. Toutes les filières sont impliquées dans des projets éducatifs ou culturels à peu près à part égale.



Exemple d'action réalisée dans la cadre de la démarche Agenda 21 à Montmorillon : mise en place d'un hôtel à insectes sur le site d'un centre d'enfouissement de déchets, qui a donné lieu à un partenariat avec l'entreprise Séché Environnement. (A. Leduc)

Les partenariats territoriaux

Les projets tiers temps, selon l'EPL et les problématiques de son territoire, permettent à l'établissement de se positionner de différentes façons, soit en répondant à des sollicitations de partenaires correspondantes au projet d'établissement soit en mobilisant des partenaires pour répondre à des besoins de l'établissement ou des apprenants (schéma 5).

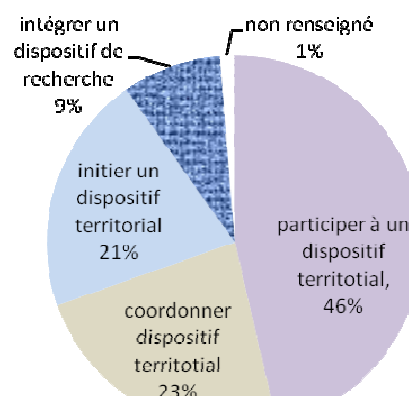


Schéma 5 : positionnement de l'ambition de l'établissement vis-à-vis de sa démarche de projet (source réseau ADT- Christian Peltier et Martine David)

Les problématiques vis-à-vis du territoire

A la lecture des rapports, nous avons distingué quatre grands types d'objectifs pour le territoire (graphique 27) :

- « intégrer des dispositifs territoriaux » pour accompagner la transition agro-écologique du territoire en produisant des références technico-économiques, en collaborant à des expérimentations avec d'autres organismes, en valorisant l'agriculture bio dans une dynamique territoriale, en communiquant vers le grand public et les professionnels...
- « initier un dispositif » en créant des équipements importants qui pourront être utilisés par des professionnels ou accompagnant l'installation de professionnels agricoles ou en créant un dispositif intégrant des partenaires (accompagnement des apprenants en difficulté)...
- « coordonner un dispositif territorial » pour mettre en réseau des partenaires, en animant un réseau professionnel ou pédagogique,...
- Dans une moindre mesure les projets concernent des projets de recherche : L'EPL participe à des recherches en étant un des lieux d'expérimentation ou possède un pôle d'expérimentation en relation avec des instituts de recherche.
- Un seul projet ne présente pas d'objectif par rapport au territoire et les partenaires ne sont pas identifiés.



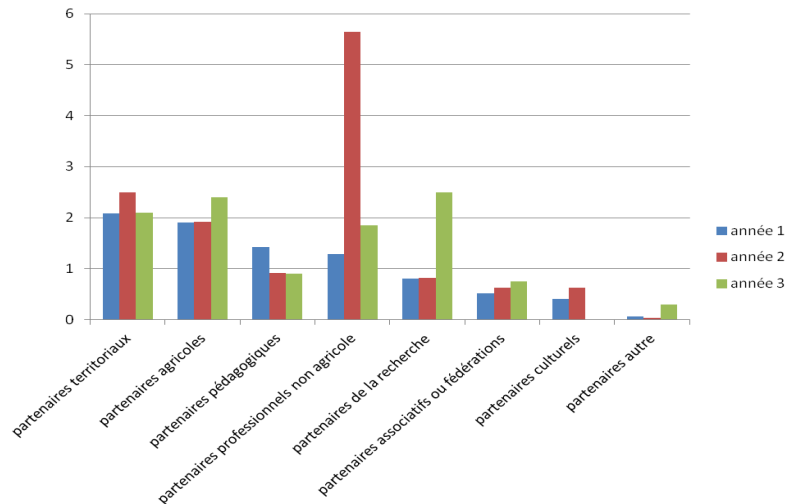
Graphique 27 : Objectifs des projets tiers temps par rapport au territoire

Le partenariat dans les projets tiers temps

Le porteur de projet assure le lien avec les partenaires territoriaux. Ceux-ci sont nombreux et varient en fonction des projets. Au regard des rapports, quand cela est renseigné clairement, nous avons compté le nombre total de partenaires impliqués dans les projets tiers temps. Ces nombres sont donc sous-estimés puisque la précision du renseignement ne permet pas toujours le comptage (soit il n'y a pas d'indication soit elle est trop vague pour être comptabilisée).

La première année nous avons ainsi comptabilisé un total de plus de 700 partenaires :

- Les partenaires territoriaux : communes, communautés de communes ou d'agglomération, conseils départementaux et conseils régionaux, services déconcentrés de l'Etat ou encore des parcs naturels...
- Les partenaires agricoles : les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles et les représentants agricoles ;
- Les partenaires pédagogiques : établissements d'enseignement agricole ou de l'éducation nationale, foyers ruraux...
- Les professionnels non agricoles : industriels, partenaires techniques (laboratoires d'analyse, ...), thérapeutes, etc. ;
- Des instituts de recherches suivent régulièrement des projets ayant des expérimentations : INRA, CNRS, universitaires, CETIOM, ITAVI, CIRAD, stations expérimentales, etc. ;
- Les projets locaux impliquent les associations locales de protection de l'environnement, les fédérations de chasse, etc.
- Parmi les partenaires culturels sont regroupés les théâtres, salles de spectacles, artistes, etc. mettant des installations à disposition ou bien intervenant auprès des apprenants ;
- Quelques partenaires « autres » regroupent les fondations, les assurances et les mutuelles.



Graphique 28 : Nombre-moyen de types de partenaires impliqués dans les projets en fonction de l'année

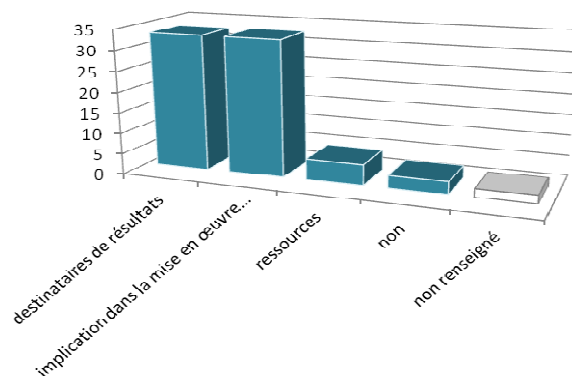
La première année les partenaires les plus nombreux sont les partenaires territoriaux. Ensuite, viennent les partenaires agricoles puis les partenaires pédagogiques. De nombreux professionnels non agricoles sont aussi impliqués. Les projets ayant des expérimentations impliquent toujours des instituts ou des stations de recherche.

Toujours à la lecture des rapports, le nombre de partenaires impliqués change au cours des trois ans. Si le nombre de partenaires territoriaux, agricoles, associatifs et pédagogiques restent stable, la place des professionnels non agricoles augmente fortement la deuxième année, alors que les partenaires de la recherche semblent être plus impliqués vers la fin du projet.

Vu l'imprécision des données recueillies, on peut tout de même retirer que si la présence de certains partenaires restent stable tout le long du projet, certains moins impliqués se retirent et d'autres opportunités de partenariat peuvent se créer.

Place des partenaires dans les projets

Les projets tiers temps se concentrent très souvent sur des questions techniques intéressant les partenaires professionnels. L'établissement devient alors un lieu d'innovation, d'expérimentation et de diffusion des résultats. Certains projets deviennent l'interface entre acteurs du territoire et acteurs professionnels.



Graphique 29 : Rôle des partenaires dans les projets

Ces partenaires ont des rôles différents selon les projets initiés par l’EPL ou par le territoire. A part égale, ils peuvent être impliqués dans la mise en œuvre du projet ou être uniquement destinataires des résultats. Les rapports citent souvent des partenaires sans indiquer quel est leur rôle. Cependant, même sans pouvoir le comptabiliser précisément, on peut distinguer plusieurs niveaux d’implication (schéma 6). Par exemple, en tant que public cible, des partenaires professionnels peuvent être uniquement informés de résultats technico-économiques. Certains partenaires sont impliqués dans le pilotage du projet via les COPIL, comités techniques, etc. Certains interviennent en appui technique, d’autres en tant qu’experts, participent concrètement à des expérimentations ou à l’accompagnement des élèves... Certains sont considérés uniquement comme personnes ressources (visite de sites, intervention lors de formation). Ces points mériteraient d’être précisés dans les items du rapport tiers-temps.

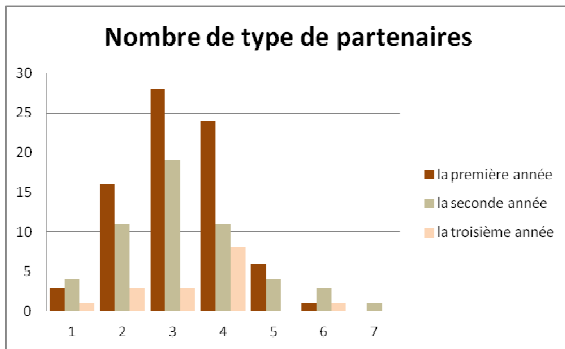
Niveau décisionnel		Ressources			Niveau opérationnel				
Convention	Co-construction	Maître de stage	Lieu de visite	Intervenant en cours	Soutien technique	Prestataire	Expertise	Suivi des actions	Réalisation d’expériences Accompagnement des élèves

Schéma 6 : Niveaux d’implication des partenaires

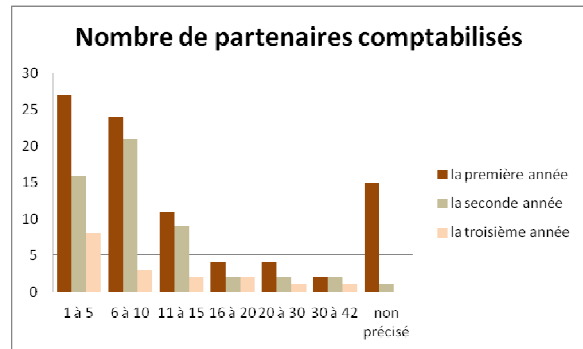
Dynamique partenariale

Ce sont en général de 1 à 10 partenaires qui sont mobilisés dans les projets à différents niveaux, avec moins de partenaires en première et en troisième années (1 à 5 partenaires) qu’en seconde année (6 à 10 partenaires), répartis en 2 à 4 types de partenariat.

Cela peut s’expliquer par les projets où un diagnostic et/ou des recherches de financement sont réalisés la première année et les partenaires plus mobilisés la seconde année. Cette deuxième année est plus consacrée à la réalisation du projet en lui-même. La troisième année, est dans certains cas le temps des restitutions et de la valorisation sans toujours mobiliser de partenaires.



Graphique 30: Nombre de types de partenaires selon les années des projets



Graphique 31: Nombre de partenaires impliqués

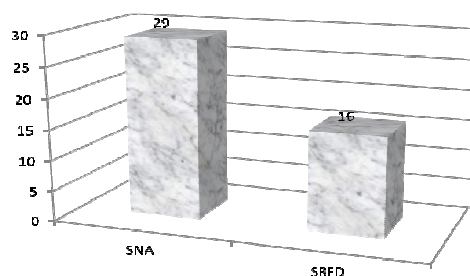
Les projets indiquant un nombre importants de partenaires sont des projets éducatifs et culturels mobilisant de nombreuses structures du territoire permettant ainsi aux apprenants de profiter d'activités très variées. Quand un seul partenaire est indiqué (ce qui est très rare), c'est en général un commanditaire territorial.

Implication des EPL dans des groupes de travail extérieurs

Uniquement deux EPL ne font pas allusion à un programme, à un réseau ou à groupe de travail dans lequel ils sont impliqués. Les plus nombreux sont les RMT (26), et les CASDAR (24). Les autres participent à écophyto, écoantibio ; biodivea et OAB, les GIEE, le PLA, RENAT, RONEA, les pôles de compétence, les agenda 21.... et pour l'international Leonardo.

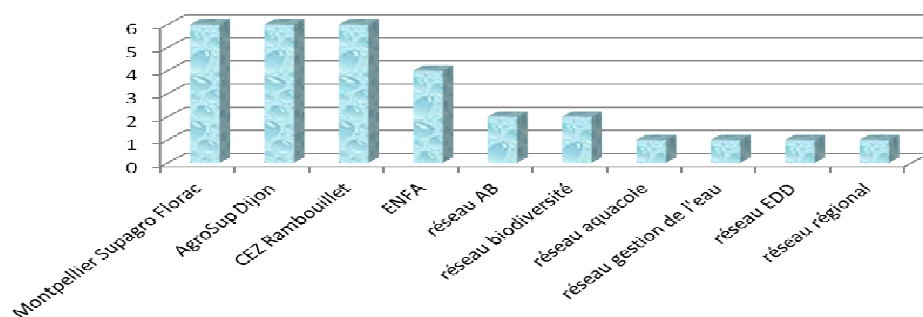
Mais le lien entre ces groupes de travail extérieurs et le projet tiers temps n'est pas toujours évident à la lecture des dossiers.

Appui à l'enseignement agricole



Graphique 32 : Appui à l'enseignement agricole

Sur les 82 rapports, 29 font référence à un des établissements d'appui ou aux réseaux thématiques ou régionaux et 16 à leur DRAAF-SRFD. Ces résultats nous semblent complètement sous-estimés (ne serait-ce que par la connaissance directe d'actions non retrouvées dans les rapports). Le réseau Biodiversité apparaît uniquement quand l'animateur est cité et non pour toutes les actions liées à Biodivea.



Graphique 33 : Le système d'appui évoqué dans les rapports

Tous les établissements d'appui et tous les réseaux ne sont pas nommés, soit parce que leurs interventions sont plus générales à l'EPL et considérées comme non rattachées spécifiquement au tiers temps, soit que cette rubrique n'est pas identifiée en tant que telle dans les rapports et ne permet donc pas d'en tirer d'indicateur fiable.



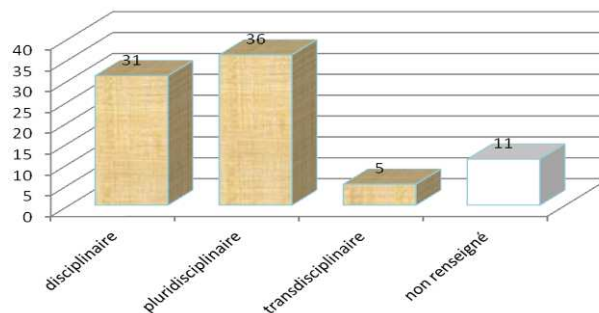
Les apprenants de l'EPL de Gap accueillent des élèves de primaire sur un stand de la foire exposition et participent à la fête des produits du terroir de 2015.

L'impact des projets tiers temps sur la pédagogie

Les projets tiers temps permettent l'évolution de formations pour les adapter aux nouveaux référentiels, de répondre aux besoins de la profession ou de s'adapter aux besoins des apprenants dont ceux en difficulté. Pour cela, le tiers temps peut s'appuyer sur les expérimentations réalisées avec l'exploitation de l'EPL, des partenaires ressources, des mises en réseaux d'acteurs et surtout sur le travail en équipe avec ces collègues des différents centres et avec les équipes enseignantes.

Disciplinarité

Si pour 10 rapports, le compte-rendu n'a pas permis de comprendre comment le projet tiers temps était réinvesti par les enseignants, environ 50 % le font de façon pluri - ou transdisciplinaire. La distinction n'est pas toujours facile à faire par la simple lecture des rapports. La pluridisciplinarité est souvent indiquée clairement et des enseignants de matières différentes interviennent, alors que la transdisciplinarité n'est comptabilisée seulement quand elle ressort clairement (une seule action demande plusieurs matières pour se réaliser). Cela demanderait à être approfondi. 31 projets sont menés de façon disciplinaire, en général celle enseignée par le tiers temps.



Graphique 34 : Intégration des disciplines au projet tiers temps

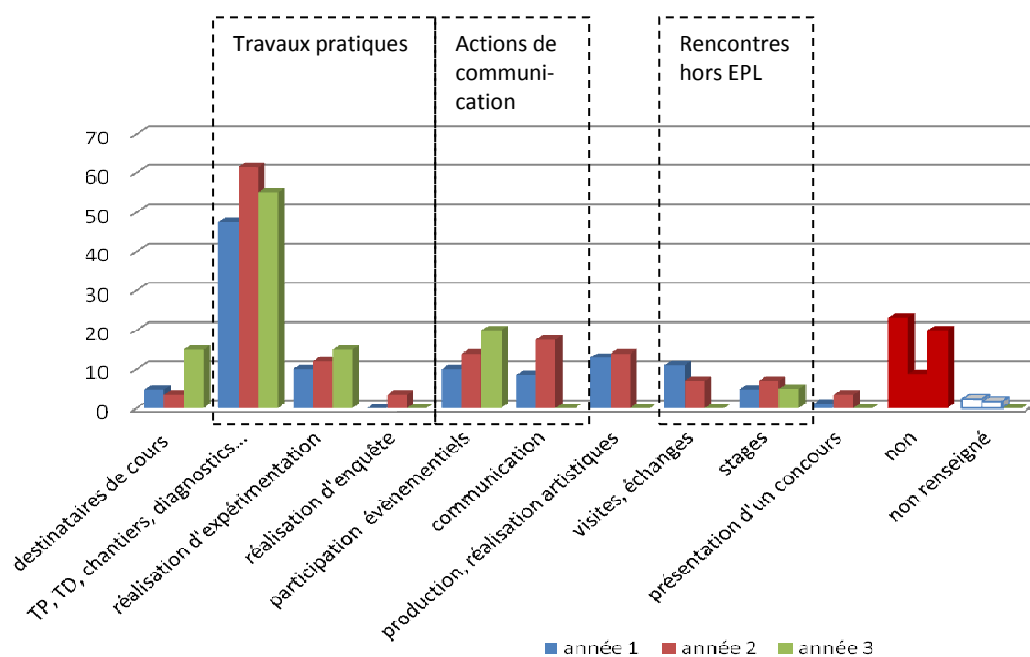
Place des apprenants

Selon les objectifs et les types des projets, les apprenants sont plus ou moins impliqués :



Schéma 7 : Impact des projets tiers temps pour les apprenants

Proportionnellement, c'est la deuxième année de plein fonctionnement du projet que les apprenants sont le plus impliqués dans les actions (92%). La première et la troisième année, ce sont environ 80% des projets auxquels les apprenants participent.



Graphique 35 : pourcentage du type d'implication des apprenants dans les projets (année 1 : 82 projets, année 2 : 57 projets, année 3 : 20 projets)

Quelle que soit l'année du projet, leur participation se fait principalement sous forme de TP, TD : chantiers (plantations, création de parcelles de maraîchage, ...), comptages, diagnostics, etc. organisés par l'enseignant. Ils peuvent participer à des expérimentations, souvent avec un protocole pré-établi mais parfois en prenant part à la conception de ce protocole. De même, les tiers temps culturels offrent la possibilité aux apprenants de développer des productions ou de participer à des événements artistiques ou culturels. (Festival de musique, événement sur le patrimoine gastronomique, exposition sur la culture scientifique, etc.) Les visites de sites, les échanges, les stages sont développés dans certains projets tiers temps. Dans une moindre mesure, les apprenants peuvent réaliser des enquêtes auprès de professionnels. Pour les apprenants qui ne sont pas impliqués directement au projet, ils peuvent en avoir un retour au travers de données recueillies par le tiers temps. Dans 8 % des rapports, la participation des apprenants n'a pas été décelée (graphique 34). Soit ils ne participent pas au projet s'adressaient plus particulièrement aux professionnels soit ils en sont la cible secondaire suite à un changement de pratique pédagogique par exemple.

8 projets font référence à des actions menées à l'international, même si ce n'est pas l'objectif principal du tiers temps : ce sont soit des voyages d'étude effectués par les apprenants soit l'accueil d'apprenants étrangers. Cela permet une ouverture vers l'extérieur, une connaissance d'expériences techniques autres, ou une reconnaissance de l'EPL à l'étranger tout en offrant une possibilité de développement personnel.

Avis des apprenants

Dix rapports seulement font part de l'avis des apprenants. Tous sont positifs. Les apprenants expriment leur satisfaction de pouvoir s'impliquer dans des projets réels, concrets qui « servent à quelque chose ». Ils y montrent de l'intérêt et de la curiosité et s'y appliquent plus sérieusement. Des apprenants sont particulièrement intéressés par le projet de territoire car il correspond à des questions d'actualité sur l'agriculture et l'alimentation. Seul un rapport révèle la difficulté des élèves devant l'identification des animaux piégés lors d'un diagnostic écologique. Un rapport est plus mitigé, il indique que certains élèves renâclent à participer aux travaux pratiques alors que d'autres de la même classe s'y investissent pleinement.

Valorisation et transfert des livrables pendant et en fin de projet

Tous les projets tiers temps ont comme objectifs de créer des outils, des références, de mettre en place des équipements, de créer des liens, etc. La finalité est que ces actions aient un impact sur la pédagogie et le développement de formations.

La forme que peut prendre les livrables est donc très variée pour s'adresser à des cibles différentes. De plus les apprenants et les équipes pédagogiques sont plus ou moins impliqués dans leur conception.

Destinataires des livrables

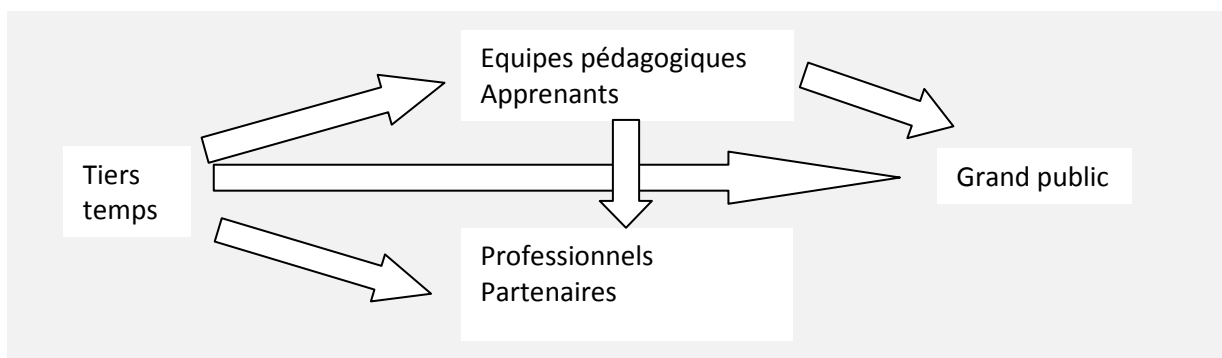
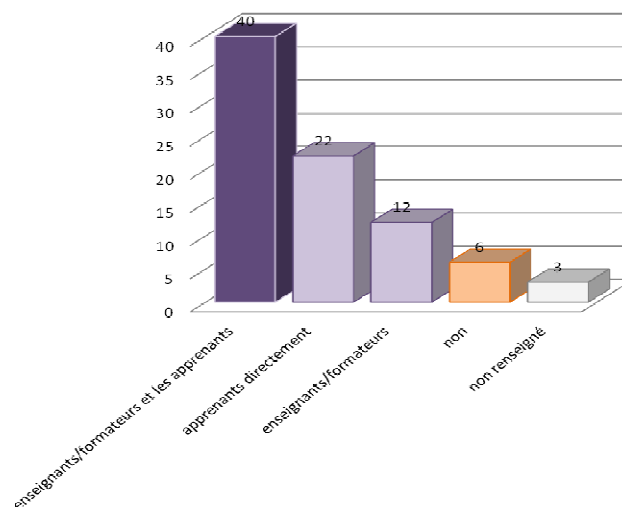


Schéma 8 : transfert des livrables

Vers la pédagogie

Pratiquement la moitié des projets s'adresse à la fois aux apprenants et aux enseignants en produisant articles, livres, données techniques, séquences pédagogiques, matériels, panneaux, portfolios, événementiels, marchés, nouveaux ateliers, nouveaux TP, nouveaux plats cuisinés, posters, articles de presse, passages dans les médias, réunions d'information, bulletins techniques, flyers, affiches...



Graphique 36 : Pour l'enseignement, cibles des projets tiers temps

Dans 22 cas, le tiers temps s'adresse directement aux apprenants en leur transférant des données techniques qu'il a récoltées lors d'expérimentation (cours et TD), leur met à disposition un nouvel équipement, les impliquent dans des expérimentations et des chantiers (TP), leur ouvre des possibilités de stages, les impliquent dans des événementiels soit en interne (présentation à la hiérarchie, aux autres élèves...) soit pour le territoire (journée technique pour des professionnels, portes ouvertes, salons, etc. pour un public plus large).

L'implication des apprenants varie beaucoup. Par exemple lors d'une journée professionnelle, cela va de simple public à une implication entière dans l'organisation et la réalisation, en réalisant l'accueil, en créant des supports, en intervenant, en créant des animations et en animant. Dans le cas d'expérimentations, de suivis ou de diagnostic des populations, soit ils appliquent un protocole d'expérimentation déjà créé, un diagnostic, soit dans quelques cas, ils participent à la construction du protocole.

Dans 12 projets, les projets tiers temps s'adressent uniquement aux enseignants par un accompagnement, une analyse de pratiques, des formations, en leur transférant des séquences pédagogiques qu'ils peuvent investir, un nouvel équipement mis à disposition ou les met en relation entre équipes ou avec des partenaires.

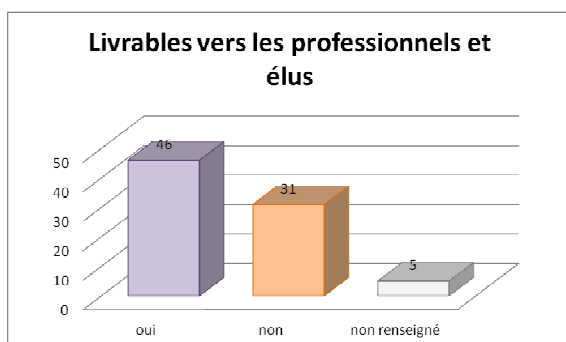
Les 6 projets où aucun transfert n'est indiqué vers les enseignants ou les apprenants correspondent à 5 projets en première année qui ne sont pas assez avancés, un en troisième année mais sur le montage d'une importante installation et ayant rencontré de grosses difficultés.

Le transfert des projets territoriaux vers la pédagogie est donc bien établie au sein du dispositif tiers temps, même s'il n'est pas toujours facile d'identifier l'implication exacte des apprenants.

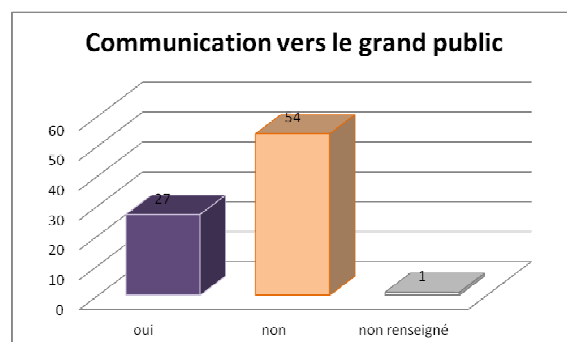
Vers le territoire

En plus des livrables réalisés pour l'enseignement au sein des EPL, une grande majorité des projets font référence à un transfert vers le territoire (graphique 37), principalement sous forme d'organisation de journées professionnelles, de démonstrations, et communiquent sur leurs résultats auprès des professionnels.

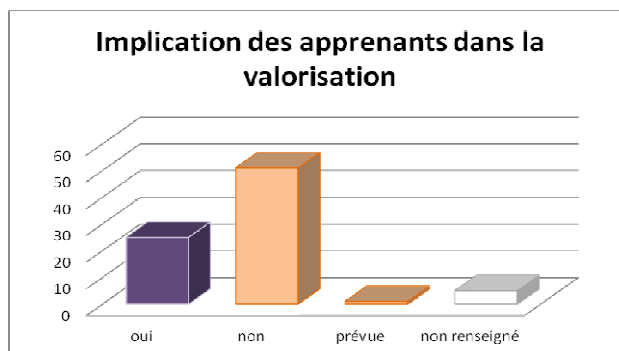
En revanche, seulement un quart communiquent de façon plus large vers le grand public, que ce soit dans la presse pour par des événementiels (graphique 38).



Graphique 37: Nombre de projets où des livrables réalisés par le tiers temps sont transférés vers les professionnels et les élus



Graphique 38: Nombre de projets indiquant une communication vers le grand public



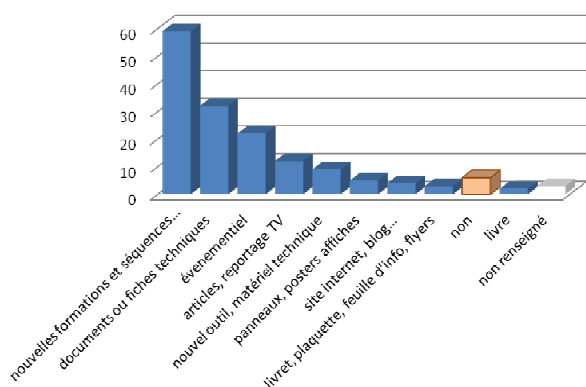
Graphique 39 : Nombre de projets où les apprenants sont impliqués ou non dans leur valorisation

Moins d'un quart des rapports font part d'une implication des apprenants dans la valorisation des projets (graphique 39), que ce soit en réalisant des expositions, en participant à l'organisation d'évènements, en animant des ateliers lors de salons, en accueillant du public, des écoles de primaires ou en communiquant via l'audio-visuel et internet.

Type de réalisations

Réalisations des tiers temps

Les tiers temps permettent le plus souvent (70%) de créer de nouvelles séquences pédagogiques et ainsi de répondre à l'évolution des référentiels incluant l'agro-écologie ou en permettant l'ouverture de nouvelles formations répondant à la demande de la profession (graphique 40).



Graphique 40 : Livrables réalisés par les tiers temps

Les projets tiers temps intégrant des expérimentations sont à l'origine de références techniques à 36 %. La communication et le transfert des données vers les professionnels ou vers le territoire sont réalisés soit par l'intermédiaire d'évènements (24% des projets), salons, foires, journées techniques, lors des portes ouvertes,... soit via les médias pour 12 % d'entre eux (articles de presse ou reportage TV). La communication passe aussi par la fabrication de panneaux, posters, affiches, la publication de plaquettes, flyers, ... et la publication via internet (site, blog,...).

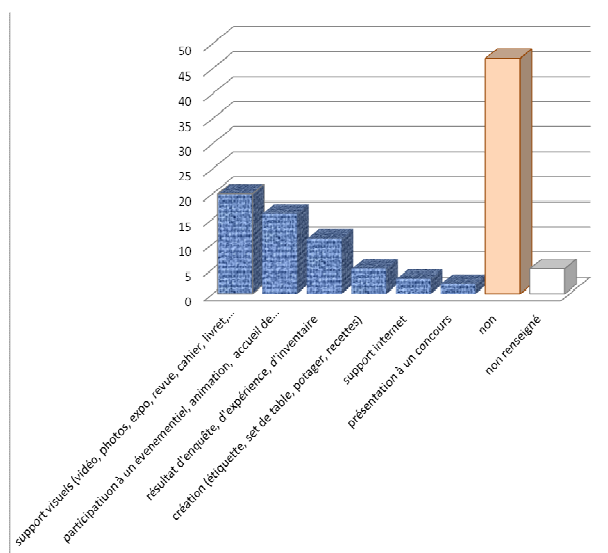
Deux livres ont été ou vont être publiés suite au travail de tiers temps. Les autres réalisations sont de nouveaux matériels mis en place (exemple : ordinateurs adaptés aux élèves dys), la création d'un nouvel atelier (exemples espaces tests, unité de méthanisation, unité de traitement des eaux, etc.) ou de nouveaux produits commercialisés par des ateliers technologiques.

S'il est possible de caractériser la typologie de ces livrables, il n'est pas possible de savoirs combien ont été produits.

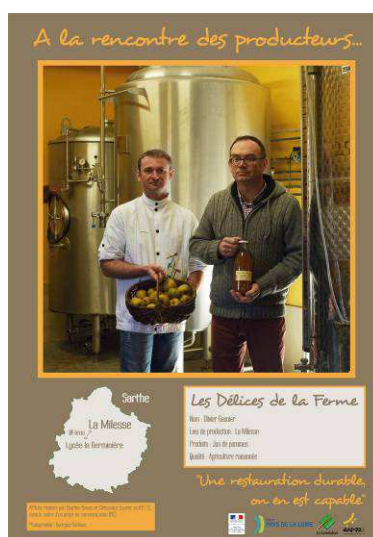
De plus, la coopération nécessaire entre plusieurs centres ou avec des territoires)à la mise en place d'un évènement ou à la fabrication d'un livrable, si importante soit-elle, apparaît plus ou moins clairement dans les dossiers et n'est pas quantifiable.

Réalisations des apprenants

Les apprenants, pour leur part, réalisent principalement des supports de communication (graphique 41) : panneaux, expositions, livrets, vidéos....) dans environ un quart des projets. Ils participent à des évènements de simple public de journées techniques, à l'animation de stands, présentation de résultats en passant par l'accueil de public lors de portes ouvertes, etc. Cela leur permet de présenter des résultats d'expérimentation ou d'enquête que ce soit en interne ou pour les destinataires du territoire (15 %). La création d'un potager, de supports tels que des sets de tables, les étiquettes de nouveaux produits ou de nouvelles recettes sont le résultat de séquences pédagogiques leur permettant de s'investir concrètement dans des projets tiers temps. Quelques uns ont mis en ligne des supports qu'ils avaient réalisés et deux ont participé à des concours. Accueillir du grand public et animer des ateliers demandent aux apprenants de bien maîtriser leur sujet pour être capable de le restituer.



Graphique 41 : Livrables réalisés par les apprenants



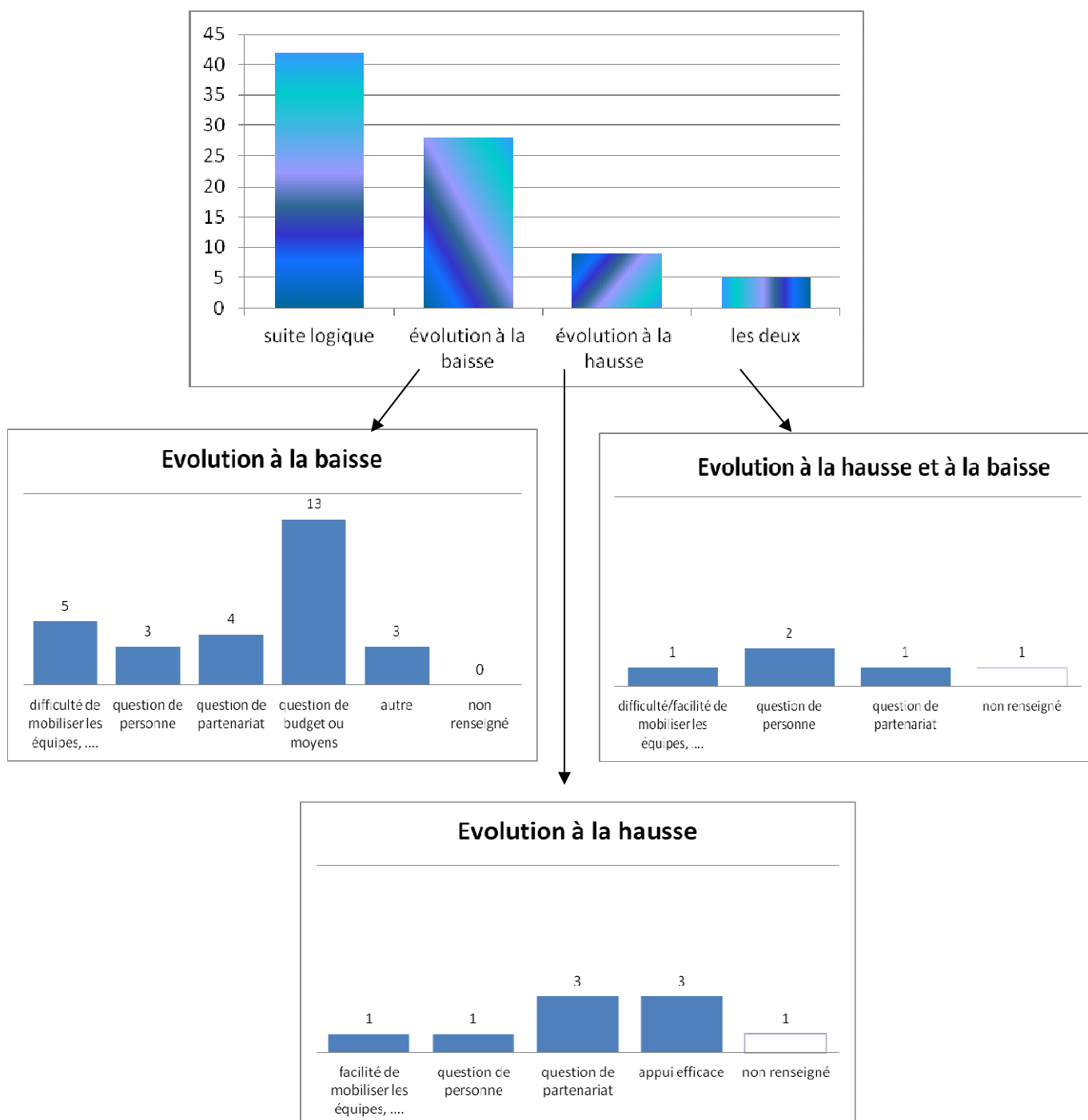
Deux visuels réalisés dans le cadre du projet tiers temps Le Man-Rouillon, Etablissement de La Germinière, (B. Lemeur) : Élaboration d'une plateforme d'approvisionnement alimentaire en circuit court. Affiche réalisée par les collégiens du Lude dans le cadre du concours JDD 2015 « une journée à La Germinière » et affiche de présentation d'un producteur local.

Dynamique des projets tiers temps et perspectives

Evolution au regard des objectifs

Ce critère a été relevé en évaluant les rubriques « Actions prévues réalisées ou en cours », « Actions non prévues réalisées » et « avancées et difficultés rencontrées » au regard des objectifs du projet rédigé.

Graphique 42 : Evolution des projets / aux objectifs



51 % des projets se déroulent selon le prévisionnel, les actions réalisées sont celles prévues avec quelques modifications mineures.

32 % ont été considérées comme ayant un déroulement en dessous des prévisions et 11 % ont développées plus d'actions que prévues.

Quand les projets ont évolués à la baisse, le frein majeur est celui des moyens pour 13 d'entre eux : des financements attendus retardés ou annulés, des parcelles prévues non disponibles ou une réorganisation complète de l'exploitation. Cinq ont eu des difficultés à mobiliser les équipes et quatre ont eu des partenariats qui soit n'ont pas tenu leur part du travail soit se sont désistés. Pour trois projets, le changement de personnel sur le poste ou un congé maladie a retardé le déroulement du projet.

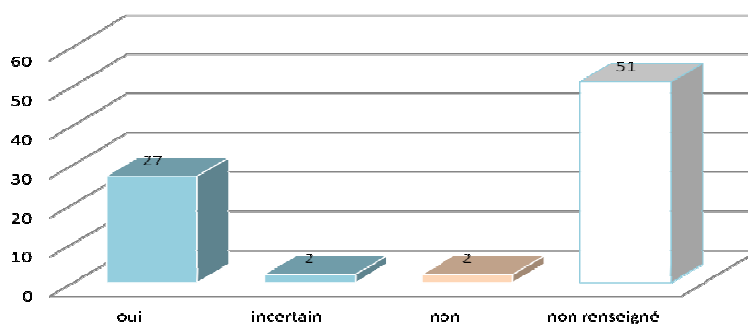
Quand le projet s'est déroulé au-delà des prévisions, les leviers reconnus sont dus soit à des partenaires soit à un appui efficace (pour 6 d'entre eux) ou au personnel de l'EPL dans deux cas.

5 projets ont vu une évolution à la baisse pour certains objectifs et une évolution à la hausse pour certains autres objectifs.

Deux ont réorientés complètement leurs objectifs en raison de changements importants sur les exploitations.

Perspectives suite au projet tiers temps

Les indications ou les réflexions concernant la suite à donner au projet tiers temps sont notées dans 31 rapports : 4 dès la première année, 9 en deuxième année et 18 en troisième année. Cela montre que ce n'est pas une préoccupation prise en compte dès le début. Sur les 31 réponses, 27 envisagent une suite, alors que deux savent que le projet s'arrête avec le tiers temps et deux qui n'ont pas de vision sur ce qui va se passer au moment où ils remplissent le troisième rapport intermédiaire.



Graphique 43 : taux d'indication sur la suite du projet tiers temps

Quels moyens mis en œuvre ou à mettre en œuvre pour faire suite au projet ?

Sur ces 33 EPLEFPA envisageant une suite au projet tiers temps, les moyens exprimés sont en premier des moyens humains et une nouvelle organisation à mettre en place qui ne reposera plus sur le tiers temps et en second des moyens financiers.

Des moyens humains :

- besoin de personnel
- confirmation du poste
- deuxième tiers temps

- attente d'1 chef de projet
- création d'un poste à mi-temps
- embauche d'une personne.

Une nouvelle organisation :

- recherche de moyens pour animer le réseau mis en place
- les équipes pédagogiques doivent devenir autonomes
- transfert de dossier à un autre organisme
- transmission du dossier au Conseil général
- nécessité de mobiliser du personnel.

Des moyens financiers :

- vente de la production
- passer une nouvelle convention.

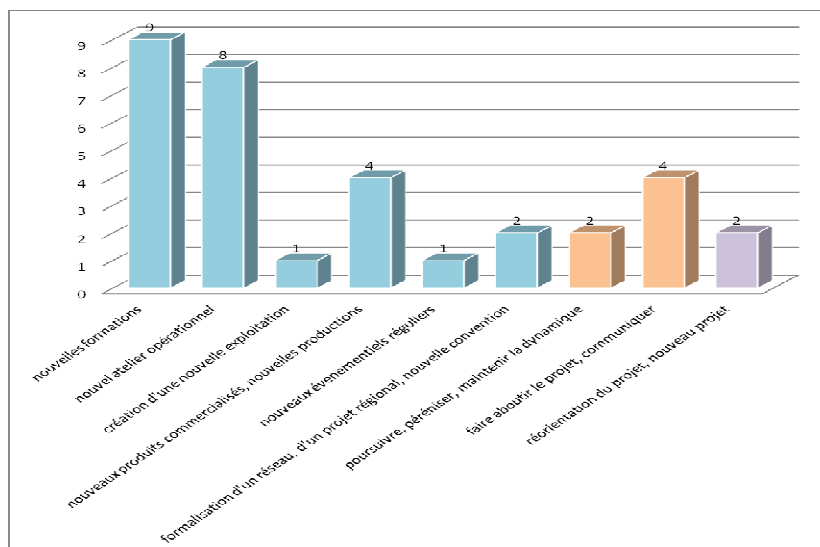
Les projets tiers temps étant basés sur une mise à disposition de temps de coordination, les besoins pour prolonger l'action sont principalement du temps ou une réorganisation.

Pourquoi s'arrête un projet tiers temps ?

La fin du tiers temps amène à l'abandon des actions en cours et prévues dans 4 cas, dont un n'est pas considéré comme une priorité économique et deux dus à des changements trop importants sur l'exploitation. Le dernier projet qui s'arrête portait sur une étude de faisabilité qui a montré que le projet imaginé n'était pas viable.

Au bout des 3 ans de tiers temps, qu'est-ce qui a changé dans l'établissement ?

Les projets tiers temps aboutis ont donnés de nouvelles possibilités d'actions aux EPLEFPA : formations, matériels et équipements, productions et produits transformés, évènements, réseaux opérationnels. Six projets non aboutis seront poursuivis ou pérennisés même sans tiers temps. Pour deux projets tiers temps, une réorientation complète est prévue car ils n'ont pu être réalisés faute de moyens indépendants de la volonté des animateurs des projets.



Graphique 44 : Forme que peut prendre la suite des projets sur les 31 rapports renseignés

Les projets tiers temps permettent aux EPLEPFA d'évoluer à des niveaux différents en les renforçant dans leur territoire, soit répondant aux sollicitations du territoire soit en initiant des partenariats et en réinvestissant ces projets dans la pédagogie. Concrètement, ils permettent l'évolution d'actions existantes et/ou le lancement de nouvelles possibilités.

Des évolutions d'actions existantes

Au niveau de l'enseignement ... Ils ont permis de modifier les pratiques pédagogiques en faisant, par exemple, travailler ensemble des élèves de filières différentes, en mettant en place un accompagnement tutoré sur les projets professionnels, en renforçant une équipe pluridisciplinaire enseignante,...

Au niveau des exploitations... Les projets tiers temps ont permis à certaines exploitations de rédiger un nouveau projet, de modifier les pratiques agricoles. Plusieurs tiers temps ont travaillé sur une approche qualitative en fonction de cahier des charges de labels ou de certifications.

Au niveau de l'établissement... L'objectif de consolider les liens entre exploitation agricole et l'enseignement avec une meilleure utilisation par les enseignants et leurs élèves est un des points atteint par plusieurs projets. L'organisation d'un événement festif concerne tous les centres de l'établissement ainsi que de nombreux partenaires. Des liens sont renforcés entre différents lieux incluant la restauration, le CDI....

Au niveau de la place de l'établissement dans le territoire... Une meilleure reconnaissance de l'établissement et une image améliorée sont le résultat d'un travail coopératif avec le territoire.

De nouvelles possibilités

Au niveau de l'enseignement... Ils ont permis pour certains établissements la création de nouveaux modules, l'ouverture de nouvelles formations, de filières ou même d'un nouveau CFPPA.

Au niveau des exploitations... Les projets tiers temps permettent de créer de nouveaux ateliers et centres techniques et même dans un cas à participer à la mise en place d'une nouvelle exploitation. Ils permettent aussi d'améliorer leur gamme de produits avec de nouveaux produits commercialisés.

Au niveau de l'établissement ... Ont été notés de nouveaux événements réguliers, des conférences et la création de centres de ressources ou d'une plateforme pédagogique. Des projets tiers temps ont été l'occasion de mener de nouvelles réflexions stratégiques pour l'établissement et un fonctionnement plus durable (achats locaux, etc.).

Au niveau de la place de l'établissement dans le territoire... La création de réseaux animés les premières années par le tiers temps puis transférés au territoire, la création d'espaces de démonstration pour les professionnels sont quelques uns des nouveaux dispositifs que des tiers temps ont pu mettre en place pour le territoire.

Le niveau de répercussion des projets tiers temps, peut s'étendre à différents niveaux :

- Localement (exemple de la diffusion de résultats d'expériences réalisées sur différentes exploitations)
- Régionalement (exemple du rayonnement via des réseaux régionaux)
- Nationalement (exemple de la création d'un centre de ressources, d'une plateforme informatique)
- Internationalement (exemples des échanges avec des établissements d'autres pays, de stages à l'étranger...).

Réflexions et propositions

Evolution des rapports intermédiaires par rapport à 2014

Plusieurs éléments d'analyse des rapports intermédiaires sont plus renseignés.

Le nombre de partenariats dont le rôle est explicité est en augmentation, tout en restant insuffisant pour toujours bien comprendre le fonctionnement du projet.

Les collaborations et/ou participations actives dans les RMT, Casdar ou autres groupes de travail ouverts avec des partenaires scientifiques, culturels, internationaux etc. sont indiquées à 98 % contre 31 % en 2014, mais le lien avec le tiers temps n'est pas aussi souvent décrit.

Le travail en pluridisciplinarité indiqué mais pas toujours explicité est passé de 25 % en 2014 à 41 % en 2015.

La part des apprenants ayant réalisés une production finale n'a pas évoluée. Leur participation à des évènementiels n'est pas toujours précisée (participent-ils à la conception, à l'organisation, à l'animation, à l'accueil du public ?)

Un effort a été fait pour identifier et caractériser les surcoûts pédagogiques liés à la mise en œuvre du projet tiers temps, tout en restant très insuffisant.

Organisation d'un projet tiers temps sur trois années

- année 0 : Candidature au dispositif tiers temps, sur une problématique pertinente et un projet souvent « conceptuel » permettant d'être éligible à un tiers temps.
 - année 1 : Mise en place de la démarche de projet, bâtie sur les contraintes et les opportunités locales, recherche d'enrichissement du partenariat.
 - année 2 : Déroulement du projet, réajustement des objectifs si besoin en fonction des contraintes et opportunités.
 - année 3 : Poursuite du déroulement de projet.
- Au cours des 3 années : actions de communication.

Quels indicateurs pour piloter ?

- année 0 : Apprécier comment le dispositif tiers temps est porté par l'équipe de direction ? Sur quelles bases le chef de projet tiers temps est-il retenu ?
- année 1 : Apprécier l'importance des actions non prévues réalisées renseignant sur l'adaptation du projet au contexte. Déterminer qui fait quoi dans les partenaires opérationnels (en interne et en externe)?
- année 2 : Evaluer des actions mises en place sur les 3 entrées, techniques, pédagogiques, coopératives (interdisciplinarité, analyse de pratique...).
- année 3 : Idem année 2. Coordination, coopération inter-équipe et partenaires après arrêt du tiers temps : « comment dégager du temps de coordination sur ses propres dotations » ? Quels sont les EPL avec plusieurs tiers temps dans le temps ? Quelle valorisation du projet ?

Caractéristiques du dispositif tiers temps à l'analyse des expériences

Le dispositif est important pour le dynamisme et la reconnaissance locale d'un EPL.

Il débouche généralement sur une démarche territorialisée et facilite ou rend possible l'association de plusieurs partenaires actifs.

Il constitue rarement une démarche de projet équilibrée sur l'axe technique, pédagogique, coopération inter-équipe et partenariale : Selon les contextes locaux (*besoins ou non de reconquérir la confiance des professionnels, dynamique tiers temps faisant ou non partie de la culture de l'équipe éducative*), les EPLEFPA cherchent à trouver du temps de coordination pour se mettre en dynamique de projet. Le premier enjeu consiste à candidater à partir d'une problématique ayant des chances de rendre l'EPL éligible. Ensuite en fonction des opportunités, des possibilités de projet avec les partenaires locaux, les actions évoluent comme tendent à le démontrer les évolutions à la baisse ou à la hausse des projets au regard des objectifs initiaux.

Pour les EPL, la démarche de projet tiers temps vise à développer durablement le travail d'équipe, sur le champ technique, pédagogique, coopératif. Peu importe comment on y rentre, l'important est d'entrer dans le dispositif pour disposer d'un temps consacré à la mise en œuvre collective d'une démarche de projet.

Plusieurs objectifs d'évaluation découlent de cette réalité :

- Comment évolue la coopération inter-équipe et partenariale au sein de l'EPL et son territoire à partir d'une démarche de projet tiers temps ?
- Quelles productions pédagogiques les élèves réalisent-ils dans ce cadre ?
- Par classe, quelle part du référentiel de formation se trouve abordée à partir d'une démarche de projet tiers temps ?
- Les démarches de projet tiers temps débouchent-elles souvent sur des échanges de pratiques pédagogiques au sein de l'équipe éducative ?
- Les démarches tiers temps incitent-elles les équipes à reconcevoir leurs systèmes de production, leurs pratiques pédagogiques, leurs modes de partenariat avec les acteurs territoriaux ?

Plusieurs tiers temps font état de l'importance du dispositif et ne sauraient pas comment développer des projets de territoire sans le temps procuré par le dispositif tiers temps. Ils se retrouvent parfois démunis devant les partenaires quand ils savent qu'ils ne pourront plus répondre avec le même investissement aux sollicitations.

Accompagnement du dispositif en 2016

Comme nous venons de le voir, l'analyse fine des rapports d'étape pointe des difficultés et imprécisions récurrentes qui nécessitent des approfondissements sur le terrain pour accompagner et évaluer, avec discernement, le dispositif.

Trois types d'actions complémentaires sont prévues en 2016 :

- Produire des « récits d'expérience » sur la genèse des démarches, leur mise en œuvre, leurs résultats, l'intérêt du dispositif au regard des clés de pilotage utilisées par les établissements.
- Analyser des expériences significatives à l'aide d'indicateurs élaborés collectivement pour évaluer le dispositif,
- Accompagner en travail de groupe, sur des entrées transversales, des porteurs de projets tiers temps, volontaires engagés dans des démarches territoriales.